

Université Mouloud Mammeri de TIZI-OUZOU
Faculté Des Sciences Economiques et Commerciales Et Des Sciences De Gestions
Département Des Sciences Economique



*Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de
Master en Sciences Economiques*
Spécialité : Economie Monétaire et Financière

Thème

*La Fintech en Algérie - Stratégies d'inclusion
financière cas de la direction générale Société
Générale Algérie*

Réalisé Par :

- Mlle. OULD TALEB Sarah
- M. ISSOLAH Hamza

Encadré Par :

- M. OUNASSI Hassene

Membre du Jury :

- | | | |
|------------------------------------|------|-------|
| • Président : M. ALLAG Yassine, | MCA, | UMMTO |
| • Rapporteur : M. OUNASSI Hassene, | MCA, | UMMTO |
| • Examinatrice: Mme.ZOURDANI Safia | MCA, | UMMTO |

Année Universitaire :2024/2025

.Soutenue le 03/07/2025

Remerciements

Nous remercions Dieu tout puissant de nous avoir donné le courage et la patience pour réaliser ce modeste travail :

*Nous exprimons nos remerciements à monsieur **OULD TALEB OUREMDAN** et **OUNASSI HASSEN** enseignants au département des Sciences Economique d'avoir accepté de diriger ce travail, ainsi que notre chef de spécialité Monsieur **SAM Hocine** pour leurs disponibilités et leurs orientations aussi leurs précieux conseils tout au long de ce travail.*

Nous tenons également à remercier les membres de jury d'avoir accepté d'examiner et évaluer notre travail.

*Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble du personnel de Société générale Algérie, pour leur accueil chaleureux. Un merci tout particulier à monsieur **ANNOU Saïd** pour son assistance précieuse.*

Nous souhaitons exprimer notre sincère gratitude à tous nos enseignants du master pour leur dévouement et leur expertise. Votre accompagnement, vos conseils avisés et votre soutien constant ont été essentiels à notre réussite. Enfin à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué moralement ou matériellement tout au long de travail.

Dédicace

Avec l'expression de ma reconnaissance je dédie ce travail :

*À la plus belle âme que je connaisse, à celle qui a fait de moi ce que je suis
aujourd'hui,*

*Maman, ton amour est ma lumière dans l'ombre, Ta force est mon refuge dans
les tempêtes. Je te dédie ces mots, simples mais sincères, Pour te dire merci,
Pour tout. Pour toujours.*

*À mon père **khelifa***

Mon premier héros, mon modèle, mon repère.

Merci pour ta sagesse, ton courage et ton amour silencieux.

*Tu m'as appris que la force n'est pas dans les mots, mais dans les actes.
Je te dédie cette pensée avec tout mon cœur et une infinie reconnaissance.
À mes deux frères, **Ghiles** et **Rayane**, Mes alliés de toujours, mes épaules
solides.*

Avec vous, j'ai grandi, j'ai ris, j'ai appris à me relever.

Vous êtes plus que des frères, vous êtes une force dans ma vie.

Merci d'être là, à votre façon, avec vos silences ou vos éclats de rire.

Cette dédicace vous appartient, de tout cœur.

Dédicace pour mes précieux amis :

*À mon binôme **Hamza, Soraya, Elyes, Remdan, Samia, Chabha** et mon cher
Syphax,*

Merci d'être là, chacun à votre manière,

Pour les fous rires partagés, les silences compris, les épaules tendues.

Avec vous, la vie est plus douce, les épreuves plus légères,

Et chaque moment devient un souvenir à chérir.

Votre amitié est un trésor que je garde au plus profond de mon cœur.

Sarah

Dédicace

Je dédie ce travail

À ma mère,

Pour son amour infini, sa tendresse inépuisable et sa force silencieuse. Elle est mon refuge, mon modèle, et la source de mon courage.

À mon père,

Pour sa sagesse, sa patience, et sa confiance en moi-même dans les moments où je doutais. Son regard fier a toujours été une lumière sur mon chemin.

À mon frère Brahim, ma petite sœur Sonia, ma tante et ma grande mère. Merci pour votre bienveillance, vos encouragements discrets mais puissants, et pour avoir toujours été là, dans l'ombre comme dans la lumière.

À mes amis Abdou, Mourad, Massi, Yacine, Lylia, Kader, Qui ont su m'entourer, me faire rire, me relever parfois et surtout, me rappeler que même dans les périodes de stress, il faut savoir respirer, sourire, et avancer.

Enfin, à ma binôme Sarah.

Ma partenaire dans ce long voyage. Merci pour ta détermination, ton écoute, ta solidarité, et ces innombrables heures passées à construire ensemble, dans la complicité et la bonne humeur, cette belle aventure académique et humaine.

À vous tous, ce mémoire est aussi le vôtre.

Hamza

Liste des abréviations

Liste des abréviations

2FA	Two-Factor Authentication
ABC	Arab Banking Corporation
ACP	Autorité de Contrôle Prudentiel de Résolution
AI	Intelligence Artificiel
ALC	Arab Leasing Corporation
API	Application Programming Interface
APSI	Agence Nationale d'Investissement
B2B	Business to Business
B2B2C	Business to Business to Consumer
B2C	Business to Consumer
BA	Banque d'Alger
BAD	Banque Africaine de Développement
BADR	Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
BDL	Banque de Développement Local
BEA	Banque Extérieure d'Algérie
BFI	Banque de Financement et d'Investissement
BH	Banque de l'Habitat
BNA	Banque Nationale d'Algérie
CAA	Caisse Algérienne d'Assurance
CB	Commission Bancaire
CEDAC	Centre de Développement des Arts et de la Culture

Liste des abréviations

CMC	Conseil de la Monnaie et du Crédit
CNEP	Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance
CNMA	Caisse Nationale de Mutualité Agricole
CPA	Crédit Populaire d'Algérie
DAB	Distributeur automatique de billets
DAD	Dinar Algérien Digital
DGEI	Direction Générale des Etudes et des Investissement
DGEN	Direction Générale de l'Economie Numérique
DLT	Distributed Ledger Technology
DZD	Dinar Algérien
FAS	Fonds d'Accès au Service
FINTECH	Technologie financière
FMI	Fonds Monétaire International
FSB	Financial Stability Board
GTB	Globale Transaction Banking
HSBC	Hongkong ans Shanghai Banking
ILA	Ijar Leasing Algérie
ING	Internationale Nederlanden Groep
JORADP	Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire
LDX	Long Distance Xerography
M&A	Mergers and Acquisitions

Liste des abréviations

MLA	Maghreb Leasing Algérie
NASDAX30	(Présumé NASDAQ – Bourse américaine)
NBS	Nottingham Building Society
P2P	Peer-to-Peer
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
POS	Point of sale
PSP	Payment Service Provider
RM	Relationship Manager
SGA	Société Générale Algérie
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SNL	Société Nationale de Leasing
SPA	Société par Actions
SRH	Société de Refinancement Hypothécaire
SWIFT	Société mondiale des télécommunications interbancaires financières
TPE	Terminal de paiement Electronique

Sommaire

Sommaire

Introduction générale	01
<i>Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie.</i>	
Section 01 : Présentation du marché financier Algérien	05
Section 02 : présentation et historique du système bancaire algérien	14
<i>Chapitre II : La Fintech et l'inclusion financière en Algérie.</i>	
Section 01 : Présentation des Fintech	26
Section 02 : Généralité sur l'inclusion financière.....	35
Section 03 : Le rôle de la FinTech dans le développement de l'inclusion financière	48
<i>Chapitre III : La Fintech en Algérie -stratégies d'inclusion financière cas : Société Générale Algérie.</i>	
Section 01 : Présentation de la société générale Algérie	55
Section 02 : Analyse pratique de la Fintech et son rôle dans l'inclusion financière au sein de la direction générale Société Générale Algérie	61
Conclusion générale	78

Introduction générale

Introduction générale

La technologie financière constitue une véritable révolution dans l'économie mondiale, récemment observée dans divers pays, et s'impose comme un concept moderne essentiel dans le secteur financier. Cette innovation a connu une expansion significative grâce aux entreprises qui œuvrent à simplifier l'accès aux services financiers et bancaires, en proposant une gamme variée de solutions, telles que les paiements électroniques, les transferts d'argent et d'autres services financiers, tout en intégrant des technologies de pointe. Son rôle est crucial, car elle facilite et accélère l'accès aux services financiers, renforce la stabilité économique et favorise le commerce international ainsi que d'autres domaines connexes.

Le secteur bancaire, quant à lui, s'efforce de diversifier en permanence son offre de services, avec pour objectif de développer de nouveaux outils financiers adaptés aux besoins de l'ensemble de la population. Une attention particulière est portée aux citoyens vivant dans les zones rurales, les régions reculées, ainsi qu'à ceux ayant des revenus modestes et aux travailleurs de l'économie informelle, afin de leur permettre d'atteindre un niveau de vie décent. Cela s'inscrit dans le cadre d'une politique active d'inclusion financière.

Dans un contexte de développement technologique rapide et de montée en puissance de la technologie financière, l'investissement dans ce secteur est devenu un processus continu dans les pays arabes. Ces derniers s'efforcent d'améliorer leur climat des affaires et de promouvoir l'inclusion financière pour toucher tous les segments de la population, notamment ceux qui font face à des obstacles d'exclusion et de difficulté d'accès à des sources de financement. Ce sujet revêt une importance croissante, tant sur le plan social qu'économique et international, car il concerne l'accès aux services financiers et bancaires pour tous, à des coûts réduits et de manière plus rapide.

L'intérêt de l'Algérie pour l'inclusion financière dépasse largement le cadre économique ; il touche véritablement le cœur de la société. En tant que nation en pleine transition économique, l'Algérie s'efforce de diversifier son économie, de réduire sa dépendance aux hydrocarbures et d'améliorer le bien-être de ses citoyens. En facilitant l'accès aux opportunités économiques, en renforçant la stabilité financière et en atténuant les inégalités, l'inclusion financière apparaît comme une voie prometteuse pour atteindre ces objectifs.

De plus, l'Algérie se trouve à un moment crucial de son développement, marqué par l'émergence des technologies financières et des solutions de paiement électronique. L'intégration de ces innovations dans l'économie nationale offre un potentiel considérable pour élargir l'accès aux services financiers. Ainsi, l'inclusion financière en Algérie retiendra l'attention tant des décideurs politiques que des acteurs du secteur financier, et sa mise en œuvre

Introduction générale

pourrait transformer profondément la vie de millions d'Algériens, contribuant ainsi à un avenir plus prospère et équitable pour le pays.¹

Dans ce contexte, notre travail se concentrera sur "la fintech en Algérie : stratégies d'inclusion financière : cas de la Société Générale Algérie.

L'objectif est d'Identifier les technologies financières utilisées dans le secteur bancaire et financier, ainsi que leur rôle dans l'avancement de l'inclusion financière.

Problématique principale :

À partir de cela, nous pouvons poser la question de recherche principale suivante :

Dans quelle mesure la technologie financière contribue-t-elle à la réalisation de l'inclusion financière au sein de la société générale Algérie ?

Pour répondre à cette problématique, nous pouvons nous appuyer sur les questions secondaires suivantes :

En quoi consiste la technologie financière ? Et qu'est-ce que l'inclusion financière ?

Quel est le rôle de la technologie financière dans la réalisation de l'inclusion financière ?

Quels sont les services de la technologie financière proposés par la Société Générale ?

Quels sont les segments de clientèle visés ?

Cette étude vise à atteindre plusieurs objectifs :

Identifier la technologie financière utilisée dans le secteur financier et bancaire ainsi que son rôle dans la réalisation de l'inclusion financière.

Déterminer l'importance de l'inclusion financière et les principales exigences pour sa mise en œuvre, en particulier après qu'elle soit devenue un sujet d'intérêt pour les institutions financières en Algérie

Mettre en évidence les opportunités et les capacités offertes par la technologie financière pour renforcer l'inclusion financière.

¹ El Arabi Ikram, Belkhercha Linda « Le rôle de la technologie financière dans la réalisation de l'inclusion financière : Étude de cas de la Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP), agence de Tiaret ». Mémoire de Master 2022/2023. Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, Université Ibn Khaldoun – Tiaret, P2.

Introduction générale

Importance de l'étude :

L'importance de cette étude réside dans le fait qu'elle traite l'un des sujets les plus actuels. Il est devenu essentiel de sensibiliser davantage à l'inclusion financière et à ses objectifs, de mettre en avant le rôle joué par la technologie financière dans son développement, et de contribuer à l'enrichissement des connaissances des lecteurs et des chercheurs.

Méthodologie de recherche

La méthodologie adoptée dans le cadre de ce mémoire repose sur une approche qualitative et descriptive. Elle combine l'analyse documentaire et l'étude de cas pour offrir une compréhension approfondie du sujet. Dans un premier temps, une revue théorique a été effectuée afin de présenter le cadre conceptuel lié à la technologie financière (FinTech) et à l'inclusion financière, ainsi que leur état de développement en Algérie. Ensuite, l'étude se focalise sur une analyse pratique à travers le cas de la direction générale Société Générale Algérie. Cette analyse vise à identifier les solutions FinTech mises en œuvre par la banque et leur impact sur la promotion de l'inclusion financière. Les données ont été recueillies principalement à travers des sources institutionnelles, des documents internes, ainsi que des observations directes.

Plan et structure

Le mémoire est structuré de manière logique et progressive, avec une introduction générale qui présente le sujet, la problématique, les objectifs de l'étude et la méthodologie adoptée. Il s'articule ensuite autour de trois chapitres principaux.

Le Chapitre I aborde le paysage de la finance et le marché bancaire en Algérie. Il est divisé en deux sections : la première présente le marché financier algérien, ses caractéristiques et ses enjeux, tandis que la deuxième section se concentre sur l'historique et l'évolution du système bancaire algérien, avec une attention particulière portée aux réformes financières et à la transition vers un système de marché.

Le Chapitre II traite de la Fintech et de l'inclusion financière en Algérie. Ce chapitre explore l'émergence des technologies financières, leur impact sur l'accessibilité des services financiers et la manière dont elles peuvent favoriser l'inclusion financière dans le pays. Il est divisé en trois sections : une introduction à la Fintech, une généralité sur l'inclusion financière et un focus sur le rôle des Fintech dans son développement.

Introduction générale

Le Chapitre III se concentre sur les stratégies d'inclusion financière à travers la Fintech, en prenant le cas de la Société Générale Algérie. Ce chapitre présente la banque, ses services Fintech et leur rôle dans l'inclusion financière en Algérie. Il permet de faire un lien concret entre la théorie sur la Fintech et les pratiques de la Société Générale.

Raisons du choix du sujet :

Les principales raisons qui ont motivé le choix de ce sujet sont les suivantes :

Le développement technologique mondial dans divers domaines et son impact sur le secteur financier.

L'évaluation du niveau d'inclusion financière dans les banques algériennes et la contribution de la technologie financière à sa réalisation.

Le lien direct du sujet avec notre domaine de spécialisation.

Chapitre I

*Le paysage de la finance et le Marché
bancaire en Algérie.*

Introduction

L'Algérie, dont l'économie repose principalement sur les hydrocarbures, développe un système financier et bancaire en perpétuelle évolution. Ce dernier se caractérise à la fois par les particularités de son modèle économique et par les défis liés à la modernisation et à l'ouverture au monde. Le paysage financier algérien est largement dominé par un secteur bancaire public, soumis à une réglementation rigoureuse et à une politique monétaire guidée par les orientations des autorités. Au cours des dernières années, des réformes ont été mises en œuvre pour diversifier les sources de financement, renforcer la stabilité du système bancaire et promouvoir l'inclusion financière, sur fond de digitalisation et d'innovation financière à l'échelle internationale.

Dans ce chapitre on trouve présentation du marché financier en Algérie en première section et la présentation du marché bancaire en Algérie et son historique en deuxième section.

Section 01 : Présentation du marché financier Algérien

« Le marché financier est à l'origine, un marché de valeurs mobilières qui constituent, à partir du siècle dernier, une forme nouvelle de la richesse dont l'importance est allée en grandissant. Celles-ci sont des titres négociables qui représentent soit des droits d'associés, soit des droits de créanciers, qui sont susceptibles de procurer des revenus à leurs détenteurs. »²

1. Définition du marché financier

Le marché financier est un lieu (physique ou virtuel) où se rencontrent l'offre et la demande de capitaux à moyen et long terme. Il permet aux entreprises, aux États et autres institutions de se financer en émettant des titres (actions, obligations, etc.) que les investisseurs peuvent acheter. Il joue un rôle essentiel dans l'allocation des ressources financières et la valorisation des actifs.³

Le marché financier est le marché de l'épargne longue, c'est-à-dire, une épargne destinée à être investie sous forme de valeurs mobilières.

² A. Choinel et G. Rouyer, « Le marché financier : structures et acteurs », Revue Banque Edition, 8ème édition, Paris, 2002, p.37

³ Banque de France – Glossaire économique et financier <https://www.banque-france.fr>. 18/04/2025 à 11 :28

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

Le marché financier exprime un système d'intermédiation, il met en relation directe les agents à besoins et les agents à excédents de capitaux.

L'on désigne par marché financier deux notions distinctes mais complémentaires ; la première est le système de diffusion des nouvelles émissions (marché primaire), la deuxième est l'institution apte à assurer l'échange des titres déjà émis (marché secondaire).

1.1 Le marché primaire

Le marché primaire est le marché sur lequel les titres financiers (actions, obligations, etc.) sont émis pour la première fois par une entreprise ou un État afin de lever des fonds. C'est là que les investisseurs achètent directement les titres auprès de l'émetteur. L'argent ainsi récolté va directement à l'émetteur pour financer ses projets, ses investissements ou son développement.⁴

1.2. Le marché secondaire

Le marché secondaire, également connu sous le nom de bourse des valeurs, joue un rôle crucial en garantissant la liquidité et la mobilité de l'épargne investie sur le long terme. Il s'agit d'un espace où s'échangent des titres déjà émis et mis à disposition du public, autrement dit, des titres qui ont été préalablement offerts sur le marché primaire. De ce fait, le marché secondaire peut être considéré comme le marché de l'occasion.

L'activité du marché primaire dépend donc largement de l'efficacité du marché secondaire. Sans ce dernier, le "neuf" aurait bien des difficultés à exister. Le terme "Bourse" revêt une signification plus large que celle d'un simple marché secondaire des valeurs mobilières ; il englobe également la place financière, le lieu géographique des transactions, les séances boursières, l'ensemble des valeurs traitées, ainsi que les opérateurs qui y participent.

Le marché secondaire se compose de plusieurs compartiments, dont la segmentation se fait en fonction de l'importance des entreprises émettrices. Il est important de noter le caractère à la fois complémentaire et concurrentiel de ces marchés de cotation. La structuration du marché secondaire suit un modèle organisationnel global qui est commun à la plupart des marchés financiers développés, avec quelques variations spécifiques. Pour ce qui est de l'organisation du marché français, elle se présente comme suit :

⁴ Autorité des marchés financiers (AMF) — <https://www.amf-france.org> 18/04/25 à 11:52

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

1.2.1 La Cote Officielle

C'est le marché le plus important, représentant l'essentiel des activités boursières. Ce dernier est réservé aux grandes entreprises dotées d'une capitalisation boursière significative. Il se distingue par sa grande liquidité et les risques de pertes y sont minimisés. Cependant, les conditions d'accès sont strictes, exigeantes et, surtout, coûteuses. Ce marché se divise en deux compartiments :

- Le marché à règlement mensuel (RM) : Dans ce compartiment, les transactions sont réglées à terme, ce qui signifie qu'un titre acquis au début du mois n'est réellement considéré comme acquis qu'à la fin du mois boursier.
- Le marché au comptant : Ici, la négociation des titres et leur paiement s'effectuent simultanément.

1.2.2 Le Second Marché

C'est un marché réglementé créé afin de répondre aux besoins de développement des entreprises de dimension moyenne en ayant accès au marché financier.⁵

Les PME désirant s'introduire en Bourse s'adressent au second marché car il admet les entreprises qui n'ont ni la taille ni la notoriété suffisante pour figurer au premier marché puisqu'il dispose de normes plus souples quant à l'ouverture du capital.

Véritable vivier, le second marché leur permet de se familiariser avec les mécanismes boursiers, il joue le rôle de marché d'acclimatation avant une introduction sur le marché officiel.

1.2.3 Le Nouveau Marché

Ce marché s'adresse à des entreprises jeunes, innovatrices, qui ne sont pas forcément rentables mais qui possèdent un certain potentiel de croissance ou qui cherchent à financer de nouveaux projets d'investissement. Les conditions d'accès y sont particulières (par exemple, aucune publication de bilan n'est nécessaire).⁶

⁵ Philippe SPIESER, La bourse, édition Vuibert, 2ème édition, Paris, 2004, page 211.

⁶ IDEM, op cité, page 212.

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

1.2.4 Le Marché hors cote (le marché libre)

C'est un marché non réglementé, autrement dit, il n'est doté d'aucune des procédures en vigueur sur le marché réglementé. Ce qui signifie qu'il est risqué pour les investisseurs particuliers notamment.⁷

Ce texte s'adresse aux petites entreprises désireuses de se familiariser avec les mécanismes de la bourse. La seule exigence pour accéder à ce marché est de prouver l'existence juridique de la société.

À l'heure actuelle, les appellations des différents compartiments ont légèrement évolué, mais le principe de fonctionnement demeure le même.

Le marché boursier algérien se compose d'un unique compartiment de cotation, à savoir la cote officielle, qui accueille uniquement les grandes entreprises. Il n'existe pas de marché hors cote, mais il y a un marché secondaire, réservé spécifiquement aux valeurs du Trésor, en dehors de la Bourse.

2. Structure et organisation du marché boursier Algérien

Avec la transition de l'économie algérienne vers un modèle de marché, il est devenu indispensable que le système financier ne se limite plus à être un simple canal de transfert de fonds du Trésor vers les entreprises publiques. Il doit plutôt jouer un rôle proactif dans la mobilisation et l'allocation des ressources. Pour réaliser cette mutation, il est essentiel d'adopter des instruments de politique monétaire reposant sur le marché, de déréglementer les taux d'intérêt, de libéraliser progressivement les transactions courantes et les mouvements de capitaux, d'assouplir la politique de change et de mettre en œuvre un programme de privatisation.

Ainsi, cette transition requiert une réforme en profondeur du système financier algérien.

2.1 Contexte Historique de la création du marché Algérien

Durant une longue période, le financement des investissements des entreprises publiques reposait principalement sur l'intervention du Trésor public, dont les ressources provenaient des recettes budgétaires, des avances considérables que lui accordait l'institut d'émission, ainsi que de l'épargne institutionnelle.⁸

⁷ Philippe SPIESER, op cité, 22 /11/2010, page 213.

⁸ Chabha BOUZAR, systèmes financiers : mutations financières et bancaires et crise, édition El-Amel, Tizi-Ouzou, 2010. Page 133

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

L'économie algérienne est fortement dépendante des hydrocarbures qui représentent plus de 95% des recettes d'exportations. Le choc pétrolier de 1986 a entraîné une baisse d'environ 50% des termes de l'échange et des recettes budgétaires provenant du secteur des hydrocarbures. En effet, suite à la chute du prix de pétrole, qui est passé de 30 dollars US en 1985 à 14,4 dollars US en 1986, les recettes d'exportations des hydrocarbures sont passées de 63,3 milliards de dinars en 1985 à 34,9 milliards en 1986. Le déficit budgétaire global a atteint 13,7% du PIB en 1988, tandis la dette extérieure représentait 24 748 millions de dollars US en 1987.⁹

A partir de 1994, les autorités ont été amenées à adopter un programme d'ajustement structurel très contraignant.

2.1.1 L'ajustement Macroéconomique et les réformes structurelles

En 1986, l'Algérie se trouvait confrontée à une grave crise des paiements extérieurs, qui a conduit à l'instauration d'un rationnement strict de la consommation et des importations. Entre 1989 et 1991, le pays a engagé un plan d'ajustement macroéconomique avec le soutien du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Ce plan reposait sur une gestion budgétaire rigoureuse et une dépréciation du dinar.

Cette situation a révélé l'incapacité du Trésor public à financer les entreprises, entraînant un retrait de son implication dans le financement à long terme des investissements productifs. Parallèlement, l'État s'est désengagé du secteur productif en mettant en place un programme de privatisation et en encourageant les investissements privés.

La privatisation est un phénomène qui a touché de nombreux pays, qu'ils soient développés ou en voie de développement, qu'ils adoptent une économie libérale ou dirigée. En effet, le secteur public économique a existé et existe encore dans un grand nombre de nations aux régimes politiques variés. Les approches et méthodes de privatisation se déclinent en une multitude de formes : qu'il s'agisse de privatisation totale ou partielle, de ventes aux enchères ou sur le marché, de cessions de créances, ou de transmission de titres aux travailleurs ou au grand public.

Dans le contexte des pays en voie de développement, la privatisation a été envisagée comme une solution à l'inefficacité économique du secteur public et à la mauvaise gestion des finances de l'État. Les programmes de privatisation visent à endiguer l'endettement public

⁹ Chabha BOUZAR, systèmes financiers : mutations financières et bancaires et crise, édition El-Amel, Tizi-Ouzou, 2010. Page 133

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

provoqué par les cycles répétitifs de transferts budgétaires en faveur d'entreprises peu performantes, tout en contribuant à initier un processus de désendettement grâce aux recettes que devrait générer la privatisation.

La loi de finances de 1994 a ouvert la voie à la vente d'entreprises publiques, à la concession de leur gestion à des acteurs privés, ainsi qu'à une participation des investisseurs privés pouvant atteindre 49 % du capital. Ce cadre législatif a été suivi par la loi de 1995 (Ordonnance du 26 août 1995) qui autorise une participation illimitée des intérêts privés dans le capital des entreprises publiques, ainsi que des amendements au code des investissements dans le secteur bancaire permettant des prises de participation étrangère dans les banques commerciales. De plus, le monopole de l'État sur le marché des assurances a été supprimé, et en 1994, une Agence nationale d'investissement a été créée pour soutenir l'expansion du secteur privé (APSI).

Les premiers programmes de privatisation ont principalement visé les entreprises locales, avec près de 800 d'entre elles soit cédées aux travailleurs, soit dissoutes. Un deuxième programme de privatisation a été validé à la fin de 1997, concernant la vente de 250 entreprises publiques entre 1998 et 2001. Les procédures de désengagement ont été assouplies : possibilité de paiements échelonnés et participation du personnel au processus.

Avant la mise en œuvre du programme de privatisation, plusieurs mesures d'assainissement ont été prises pour faciliter le transfert de propriété. Ce processus d'assainissement et de réhabilitation des entreprises et des banques s'est avéré être d'une ampleur significative, engendrant des impacts considérables sur les volets financiers, économique et social.

A titre d'exemple, nous pouvons citer quelques grandeurs et proportions financières pour mesurer l'importance des transferts budgétaires effectués au profit des banques.¹⁰

- 1992-1993 : l'Etat a pris en charge 275 milliards de dinars de créances improductives sur les entreprises publiques, soit l'équivalent de 60% de l'encours du crédit bancaire à l'économie en échange d'obligations d'Etat. 1991-1996, les banques commerciales ont reçu 217 milliards de dinars en espèces, dont 80% pour compenser les pertes de change sur emprunts extérieurs et 20% pour le refinancement des banques.
- 1996-1997 : l'Etat a émis des obligations pour 33 milliards de dinars pour recapitaliser quatre banques et la Caisse d'épargne.

¹⁰ FMI ; Algérie : stabilisation et transition à l'économie de marché. Washington, 1998.

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

- 1997 : l'Etat a converti 187 milliards de dinars de créances improductives en bons du Trésor, créances constituant 24% de l'encours du crédit à l'économie par les banques commerciales à la fin de 1996.

2.1.2 La précarisation des entreprises publique

La privatisation est un phénomène qui a touché presque tous les pays, qu'ils soient développés ou en voie de développement, ainsi que ceux à économie libérale ou dirigée. Le secteur public économique, qui a existé ou existe encore dans de nombreux pays aux régimes politiques variés, a été au cœur de cette transformation. Les méthodes et approches de privatisation se sont révélées multiples : qu'il s'agisse de privatisations totales ou partielles, de ventes aux enchères ou sur le marché, de cessions de créances ou de titres aux travailleurs et au grand public.

Dans le contexte spécifique des pays en développement, la privatisation a été présentée comme une solution à l'inefficacité économique du secteur public, souvent synonyme de gaspillage des finances étatiques. Les programmes de privatisation ont donc été conçus pour répondre à la nécessité de freiner l'endettement public causé par des cycles répétitifs de transferts budgétaires en faveur d'entreprises peu performantes, tout en contribuant à initier un processus de désendettement grâce aux revenus escomptés de la privatisation.

La loi de finances de 1994 a ouvert la voie à la vente d'entreprises publiques, à la concession de leur gestion à des intérêts privés, ainsi qu'à la participation jusqu'à 49 % dans leur capital. Cette initiative a été suivie par la loi sur la privatisation de 1995 (Ordonnance du 26 août 1995) qui a permis aux intérêts privés de détenir une participation illimitée dans le capital des entreprises publiques. Le code des investissements dans le secteur bancaire a également été modifié pour faciliter la participation étrangère dans les banques commerciales. De plus, le monopole de l'État sur le marché des assurances a été aboli, et une Agence nationale d'investissement a été créée en 1994 (APSI) pour encourager l'expansion du secteur privé.

Les programmes de privatisation ont d'abord ciblé les entreprises locales, et près de 800 d'entre elles ont été soit cédées à leurs travailleurs, soit dissoutes. Un second programme de privatisation a été validé fin 1997, impliquant la vente de 250 entreprises publiques entre 1998 et 2001. Les démarches de désengagement ont été assouplies, permettant des paiements échelonnés et l'implication du personnel.

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

Avant d'entamer le processus de privatisation, plusieurs mesures d'assainissement ont été mises en place pour faciliter le transfert de propriété. Ce dispositif d'assainissement et de réhabilitation des entreprises et des banques représente un processus d'envergure, ayant entraîné des conséquences significatives sur les plans financier, économique et social.

A titre d'exemple, nous pouvons citer quelques grandeurs et proportions financières pour mesurer l'importance des transferts budgétaires effectués au profit des banques : ¹¹

- 1992-1993 : l'Etat a pris en charge 275 milliards de dinars de créances improductives sur les entreprises publiques, soit l'équivalent de 60% de l'encours du crédit bancaire à l'économie en échange d'obligations d'Etat.

1991-1996, les banques commerciales ont reçu 217 milliards de dinars en espèces, dont 80% pour compenser les pertes de change sur emprunts extérieurs et 20% pour le refinancement des banques.

- 1996-1997, l'Etat a émis des obligations pour 33 milliards de dinars pour recapitaliser quatre banques et la Caisse d'épargne.
- 1997, l'Etat a converti 187 milliards de dinars de créances improductives en bons du Trésor, créances constituant 24% de l'encours du crédit à l'économie par les banques commerciales à la fin de 1996.

2.2 Définition de la stratégie pour un marché des capitaux en Algérie

L'élaboration de la loi sur la monnaie et le crédit en 1990 a marqué la fin de l'intermédiation financière telle qu'elle avait été conçue à travers le modèle de financement par le crédit inflationniste instauré depuis 1970. Les réformes monétaires et financières mises en place ont transformé le système financier algérien, ouvrant la voie à l'émergence d'un nouveau cadre boursier entre 1993 et 1996. L'objectif de ces réformes est de canaliser l'épargne à travers deux principaux mécanismes :

- Le système d'intermédiation bancaire, ou finance indirecte, qui permet aux épargnants de placer leur argent auprès des banques, lesquelles se chargent de le transformer en moyens de financement pour la production et les investissements.

¹¹ FMI ; Algérie : stabilisation et transition à l'économie de marché. Washington, 1998.

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

- Le système d'intermédiation financière, ou finance directe, dans lequel l'épargne est directement confiée aux entreprises via le marché financier des titres.

2.2.1 Objectifs et stratégies pour la mise en place d'un marché des capitaux en Algérie

La création d'un marché de capitaux dynamique en Algérie représente une étape essentielle des réformes structurelles de l'économie. Cette initiative devrait faciliter la transition vers une régulation fondée sur les mécanismes de marché. Elle vise également à remédier aux insuffisances et aux faiblesses du système bancaire tout en incitant les investissements étrangers.

En Algérie, le marché des capitaux est envisagé comme un levier pour moderniser les entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, organisées sous forme de sociétés par actions (SPA). Ce marché leur permettra de bénéficier d'une structure de fonds propres solide, propice à leur développement.

La création de la Bourse d'Alger s'articule autour de trois objectifs principaux :

1. Réaliser l'objectif de privatisation des entreprises publiques.
2. Garantir un financement direct des investissements des entreprises par le biais d'appels publics à l'épargne.
3. Ancrer l'économie algérienne dans l'économie mondiale.

2.2.2 Les étapes de la mise en place du marché des capitaux Algériens

La mise en place d'un marché des capitaux en Algérie doit passer par trois étapes :¹²

2.2.2.1 Phase de démarrage : Lors de cette phase, il a été convenu d'introduire progressivement les titres à la cote. Cette approche permettra aux différents acteurs du marché d'apprendre et de se familiariser avec les mécanismes en place, afin de mieux maîtriser l'ensemble du dispositif.

Par la suite, nous procéderons à la dématérialisation des titres, à la création d'une chambre de compensation automatisée et à l'établissement d'un cadre réglementaire permettant une gestion et un contrôle optimisés des opérations.

Durant cette période de lancement, il est également prévu d'élargir le cadre de la cotation en organisant plusieurs séances de bourse par semaine et en acceptant tous les types d'ordres autorisés par la réglementation boursière.

¹² AMMOUR Benhalima, « Le marché boursier algérien » édition Dahleb, 1996. p50.

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

2.2.2.2 Phase de développement : Cette phase a pour objectif de dynamiser l'activité boursière en Algérie, en augmentant la capitalisation boursière ainsi que le volume des transactions. Par ailleurs, le marché financier algérien s'apprête à accueillir de nouveaux produits financiers et à mettre en place une société de notation, qui servira d'indicateur du risque.

2.2.2.3 Phase d'émergence : La phase d'émergence marque une étape cruciale dans la stratégie du marché des capitaux en Algérie. Elle fait suite à l'accomplissement des principaux objectifs fixés lors des phases de démarrage et de développement. Son but est de garantir la transparence, la sécurité et l'efficacité nécessaires pour répondre à l'importante offre de titres d'entreprises à privatiser.

Des mesures seront également mises en place pour aligner la Bourse d'Alger sur les standards internationaux, faciliter la délocalisation des négociations en Algérie et établir des liens avec les bourses étrangères.

Toutes ces initiatives visent à intégrer le marché financier algérien dans l'économie mondiale, tout en favorisant l'émergence de la place financière d'Alger sur les scènes régionale et internationale.

Chose importante qu'il faut souligner, est que la Bourse d'Alger jusqu'à ce jour n'est qu'à sa première phase, c'est à dire la phase de démarrage.

Section 02 : présentation et historique du système bancaire algérien

Le système bancaire, grâce à sa fonction monétaire, joue un rôle essentiel dans la dynamique économique d'un pays. Il encourage l'investissement, stimule l'activité économique et favorise la création d'emplois, ce qui contribue à l'amélioration du bien-être de la population.

1.1 Définition du système bancaire

Un système bancaire est un ensemble de banques et d'autres établissements financiers et d'une banque centrale qui entretiennent des relations financières de créances et d'engagements avec les agents non financiers.

Le système bancaire intervient de façon direct ou indirect au processus de création ou de circulation de la monnaie et de l'épargne.¹³

¹³Diniz, p (2022).la banque à distance : un levier essentiel pour l'inclusion financier

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

1.2 Les acteurs du système bancaire Algérien

Le système bancaire moderne en Algérie est principalement composé de la Banque centrale d'Algérie, ainsi que des banques commerciales et d'autres établissements financiers.

1.2.1 La banque centrale d'Algérie

Les fondements de la Banque d'Algérie :

La Banque d'Algérie est l'institution à qui échoit la fonction régaliennne d'émission de la monnaie. C'est une Banque Centrale dans son acception la plus large, régie par la loi N° 23-09 du 3 Dhou El Hidja 1444 correspondant au 21 juin 2023 portant Loi monétaire et bancaire qui la définit comme un établissement national doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, réputée commerçante avec les tiers.

La Gouvernance de la Banque d'Algérie est assurée par le Gouverneur, assisté de trois vices gouverneurs nommés par Décret Présidentiel. Elle dispose d'un Conseil d'Administration chargé de délibérer, sur toutes les questions relevant de sa gestion et son administration. La surveillance de la gestion de la Banque d'Algérie est assurée par le Censurat qui est composé de deux censeurs, désignés par Décret Présidentiel.

Les missions de la Banque d'Algérie

La mission principale de la Banque d'Algérie est de veiller à la stabilité des prix, ainsi qu'à la stabilité monétaire et financière, en créant et maintenant dans les domaines de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie.

Les organes de régulation et de supervision

La Banque d'Algérie est dotée de deux organes à l'effet de lui permettre de réaliser toutes les missions, entrant dans le cadre de ses attributions notamment, celles de régulateur et de superviseur des banques et des établissements financiers de la place. C'est à cet effet qu'elle dispose d'un organe délibérant nommé le Conseil monétaire et bancaire, ayant qualité d'autorité monétaire fixant les objectifs monétaires, déterminant les conditions d'agrément et de création de banques et établissements financiers, édictant les règlements relatifs aux normes et aux ratios applicables aux banques et établissements financiers. Les règlements sont publiés au JORADP.

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

Le Conseil monétaire et bancaire est composé du Gouverneur, Président, des membres du Conseil d'Administration et de deux personnalités, choisies en raison de leur compétence, en matière économique et financière, nommées par Décret Présidentiel.

La Banque d'Algérie dispose également d'un organe, dénommé Commission Bancaire, qui a qualité d'autorité chargée du contrôle du respect par les banques et établissements financiers des dispositions législatives et réglementaires et de sanctionner leurs manquements.

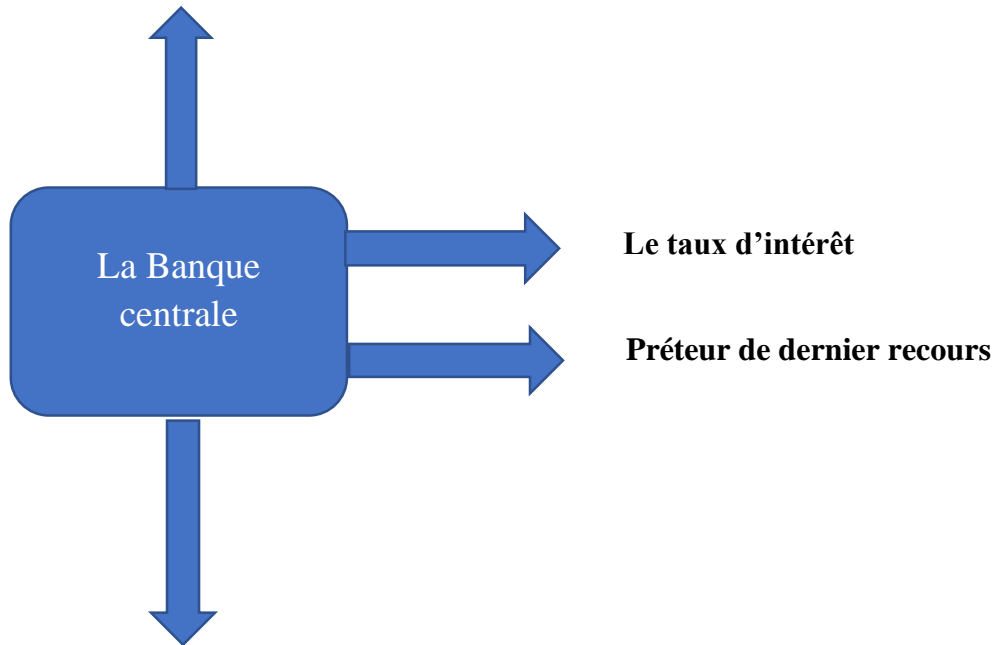
La commission bancaire est présidée par le gouverneur de la banque d'Algérie. Elle est composée de trois membres choisis en raison de leur compétence en matière bancaire, financière et comptable, de deux magistrats détachés pour l'un de la Cour Suprême et pour l'autre du Conseil d'État, d'un représentant de la Cour des Comptes, d'un représentant du Ministère des Finances. Ses membres sont nommés par le Président de la République, pour un mandat d'une durée de cinq ans. Un Secrétariat Général dont les attributions, les modalités d'organisation et de fonctionnement, sont fixées par le Conseil d'Administration de la Banque d'Algérie, est mis à la disposition de la Commission Bancaire.

Elle est composée de trois membres choisis en raison de leur compétence en matière bancaire, financière et comptable, de deux magistrats détachés pour l'un de la Cour Suprême et pour l'autre du Conseil d'État, d'un représentant de la Cour des Comptes, d'un représentant du Ministère des Finances. Ses membres sont nommés par le Président de la République, pour un mandat d'une durée de cinq ans. Un Secrétariat Général dont les attributions, les modalités d'organisation et de fonctionnement, sont fixées par le Conseil d'Administration de la Banque d'Algérie, est mis à la disposition de la Commission Bancaire.¹⁴

¹⁴ <https://www.bank-of-algeria.dz/> 18/04/25 16:15

Schéma n°01 : les activités de la banque centrale

Veille sur la monnaie, le crédit et le bon fonctionnement



Refinance les banques Commerciales

Source : <https://www.m-lasserre.com/educpop/dossiermonnaie/4lesystemebancaire.htm>

Ce schéma résume les mécanismes par lesquelles la banque centrale assure la stabilité monétaire et financière du pays, en régulant la monnaie, le crédit et en garantissent la liquidité du système bancaire

1.2.2 Les Banques commerciales

La loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, telle qu'appliquée en Algérie, définit les banques commerciales comme suit :

Les banques sont des établissements de crédit qui effectuent à titre de profession habituelle des opérations de banque, notamment la réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à disposition de la clientèle de moyens de paiement.¹⁵

1.2.3 Les fonctions des banques commerciales

¹⁵ Journal officiel de la république algérienne N° 16 "loi 90-10 relatif à la monnaie et au crédit" art114

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

Collecte des Dépôts :

Acceptent les dépôts des particuliers et entreprises (comptes courants, comptes d'épargne, dépôts à terme).¹⁶

Octroi de Crédits :

- Prêts aux particuliers (immobilier, consommation).
- Financement des entreprises (investissement, fonds de roulement).

Services de Paiement et Virements :

- Gestion des moyens de paiement (chèques, cartes bancaires, virements, etc.).

Change et Opérations Internationales :

- Achat/vente de devises (pour les importateurs, voyageurs, etc.).
- Financement du commerce extérieur (lettres de crédit, garanties).

Gestion des Comptes Courants et Épargne :

- Ouverture et gestion de comptes bancaires.
- Offre de produits d'épargne (livrets, comptes bloqués).

Investissement et Placement :

- Gestion de portefeuilles (obligations, actions).
- Produits financiers (SICAV, fonds d'investissement).

Services aux Entreprises :

- Comptes professionnels, crédits-bails, affacturage.

Distribution de Produits d'Assurance :

- Bancassurance (assurance-vie, habitation, etc.).

Support à la Politique Économique :

- Application des directives de la Banque Centrale (taux d'intérêt, réserves obligatoires).

Les banques commerciales en Algérie se divisent en 03 catégories :

a) Les banques publiques :

Les banques publiques sont au nombre de six :¹⁷

¹⁶ Ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit (Art. 66) (art 68) (art 69) (art 72)

¹⁷ <https://www.bank-of-algeria.dz/banques-commerciales-2/> 18/04/25 à 18 :30

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

- La Banque Nationale d'Algérie (BNA),
- La Banque Extérieure d'Algérie (BEA),
- Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA),
- La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR)
- La Banque de Développement Local (BDL),
- La Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP- Banque),

b) Les banques privées à capitaux étrangers :

Il y'a treize banques privées à capitaux étrangers, qui sont :

- Citibank Algérie
- Araba Banking Corporation-Algeria (ABC)
- Natixis-Algérie
- Société générale Algérie
- Arab Bank PLC-Algeria (succursale)
- BNP Paribas Al-Djazair
- Gulf Bank Algeria
- Trust Bank-Algeria
- The Housing Bank for Trade and Finance-Algeria
- Fransabank Al-Djazair SPA
- Crédit agricole corporate et investissement Bank-Algérie
- HSBC-Algeria (succursale)
- Al Salam Bank-Algeria

c) Les banques mixtes :

La seule banque mixte implantée en Algérie est :

- Al Baraka Bank Algérie

1.2.4 Les établissements financiers

Les établissements financiers sont des entreprises qui offre des services financiers à ses clients, ils fonctionnent essentiellement sur fonds propres. Ils ne peuvent pas recevoir des fonds du publiques que pour les affectations spéciales comme le logement.¹⁸

Les principaux établissements financiers en Algérie sont :

¹⁸ <https://www.bank-of-algeria.dz/> 18/04/25 à 19 :00

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

- Société de Refinancement Hypothécaire (SRH)
- Société financière d'investissement de participation et de placement
- Arab Leasing Corporation (ALC)
- Maghreb Leasing Algérie (MLA)
- Cetelem Algérie - Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA)
- Société nationale de Leasing SPA (SNL)
- Ijar Leasing Algérie SPA (ILA) - El Djazair IJAR-SPA

1.3 Le rôle du système bancaire

Le système bancaire occupe une place essentielle dans l'économie en simplifiant les transactions financières et en participant à la stabilité économique.

Système bancaire comme moyen de règlement

Le système bancaire est un mécanisme de règlement des transactions dans la mesure où il constitue un moyen d'échange essentiel au bon fonctionnement d'une économie basée. En effet, si la monnaie est l'unité de valeur commune, les formes sous lesquelles elle est échangée se sont multipliées : numéraire, chèque, carte de crédit, carte de débit, transfert électronique de fonds, dépôts directs et retraits préautorisés.¹⁹

Système de collecte de l'épargne

Le système bancaire joue un rôle essentiel dans l'agrégation de l'épargne, car cette nécessité découle de l'exigence des entreprises d'opérer à une échelle qui leur permet de réduire leurs coûts de transaction. Ainsi, l'agrégation de l'épargne se révèle être une fonction primordiale du système bancaire, apportant des avantages tant aux prêteurs qu'aux emprunteurs de capitaux.

Un procédé de transfert de ressources

Cette fonction permet aux ménages de compenser les disparités entre leurs revenus issus du travail et leurs habitudes de consommation tout au long de leur vie. Sur le plan macroéconomique, il convient de souligner que tous les secteurs économiques n'ont pas les mêmes opportunités. Certains connaissent des déclin, tandis que d'autres sont en pleine

¹⁹ <http://www.memoireonline.com/> Reglementation-prudentielle-et-performances-du-systeme-bancaireau-Cameroun.

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

expansion. Il est donc essentiel que le système bancaire facilite le redéploiement des ressources, qu'il s'agisse de dettes ou de capitaux, vers les entreprises et les régions qui en ont le plus besoin.

Système bancaire : un réducteur des coûts lié à l'asymétrie d'information

Le système bancaire joue un rôle crucial dans la réduction des asymétries d'information, en fournissant aux agents économiques des outils pour minimiser les coûts associés à cette problématique. L'une de ses fonctions clés consiste à offrir des instruments qui aident à atténuer les effets néfastes de ces déséquilibres d'information.

1.4 L'évolution du système bancaire Algérien

Le système bancaire algérien est le produit d'un processus qui s'est réalisé en plusieurs étapes, suivant deux systèmes différents de gestion de l'économie nationale. Après l'indépendance le système bancaire algérien a commencé de se former et de se lancer dans une évolution intéressante qu'on peut déduire en deux phases selon le système de gestion de l'économie nationale.²⁰

1.4.1 Première phase

Le système bancaire algérien durant la période de gestion administrée de l'économie (de l'indépendance au 1987). Durant cette période la politique financière d'un pays est une partie intégrante de sa politique économique. Ayant choisi un système de gestion administrée de l'économie, l'Algérie a mis en place depuis l'indépendance, jusqu'en 1987 diverses réglementations en matière bancaire, permettant ainsi de financer le vaste programme des investissements planifiés.²¹

Cette période se subdivise en trois sous périodes comme suit :

De 1962 à 1966 :

Le système bancaire algérien a connu des transformations profondes, marquées par la nationalisation des banques étrangères et la création de la Banque d'Algérie (BA), qui a pour mission d'émettre la monnaie et de réguler la circulation fiduciaire. Parallèlement, trois banques publiques ont été établies : la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP). Ces initiatives visent à

²⁰ Ammour BENHALIMA. Le système bancaire algérien : textes et réalité, édition Dahlab, Alger, 1996, p.9- 24

²¹ Safia ZOURDANI. Le financement des opérations du commerce extérieur en Algérie : cas de la BNA [en ligne]. Mémoire de magister. Science Economique. Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 30/05/2012, p.14. Disponible au format PDF sur internet : www.umtmo.dz/IMG/pdf/Mémore_de_Magister_Melle_ZOURDANI_Safia.pdf. 18/04/25 à 23:30

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

renforcer la souveraineté monétaire, à financer une économie en plein développement et à orienter le crédit vers des secteurs stratégiques.

De 1966 à 1975 :

La création de banques publiques spécialisées, telles que la Banque de l'Habitat (BH), le Crédit Agricole Algérien (CAA) et la Banque Algérienne de Développement (BAD), a été suivie d'un maillage du territoire national. Cette initiative vise à rapprocher les services bancaires des citoyens. Par ailleurs, un comité de crédit a été mis en place et des plans de développement bancaire ont été élaborés. L'objectif de cette démarche est d'accompagner la croissance économique, de diversifier l'offre de crédit et de renforcer le contrôle de l'État sur le système bancaire.

De 1975 à 1987 :

On désigne cette époque comme la « période des petro dinars », marquée par une croissance économique significative et une augmentation des besoins de financement. Cette période a également été caractérisée par l'ouverture de filiales à l'étranger et la participation à des institutions financières internationales. En outre, la promulgation de la loi bancaire de 1986 a adapté le système bancaire aux nouvelles exigences économiques, tout en renforçant la solvabilité et la liquidité des banques. L'objectif principal de cette étape était de gérer l'afflux de capitaux pétroliers, de diversifier l'économie et d'internationaliser le système bancaire algérien.

1.4.2 Deuxième phase de L'évolution du système bancaire Algérien

La réforme du système bancaire Algérien et la transition vers l'économie du marché (à parier de 1987).

Les réformes économiques engagées en Algérie depuis 1988 visaient à se débarrasser du système de financement de l'économie d'endettement, et passer à un système de financement par l'épargne et le marché.

La promulgation de la loi 90 10 de 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit à renforcé les réformes monétaire et bancaire engagé en 1988.

Cette loi allait mettre fin à toute ingérence administrative, et établir des institutions et des instruments afin de pouvoir instaurer une autorité de régulation autonome.²²

²² Faiza HENNICHE. Le management dans les banques publiques algériennes [en ligne]. Mémoire de magister. Université d'Oran, P.40

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

Elle est à la charge de régler la circulation monétaire, de diriger et contrôler la distribution du crédit, de veiller à la bonne gestion des engagements extérieurs, de régulariser les différents marchés.²³

Elle informe le gouvernement de tout fait qui peut porter atteinte à la stabilité monétaire.²⁴

La loi sur la monnaie et le crédit a prévu des organes, des instruments et des mécanismes pour la régulation monétaire tel que :

- Le conseil de la monnaie et de crédit : Le CMC est un organe chargé de la définition des normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- La commission bancaire : La CB est un organe chargé de contrôler le respect des normes édictées par le CMC et de surveiller de l'application de la réglementation bancaire.
- La centrale des risques bancaires : cette centrale contribuera à la protection des déposants.

Après l'Anne 2000 le système bancaire algérien été renforcer par la mise en place de trois ordonnances :

L'ordonnance n° 01-01 du 27 février 2001

Cette ordonnance est une introduction des aménagements apportés à la loi relative à la monnaie et au crédit, modifiant et complétant la loi 90- 10 du 14 avril 1990. L'objet principal de ces aménagements est de diviser le Conseil de la monnaie et du crédit en deux organes :

- Le premier organe est constitué du conseil d'administration chargé, de la direction et l'administration de la BA ;

- Le deuxième organe est constitué par le conseil de la monnaie et le crédit, qui joue le rôle d'autorité monétaire.²⁵

L'ordonnance n°03-11 du 26 aout 2003

La mise en faillite de deux banque privée (banque El Khalifa et la Banque pour le Commerce et l'Industrie d'Algérie) durant cette année a poussé les pouvoirs publics à trouver une refonte de la loi de la monnaie et crédit pour qu'ils évitent ce genre de scandale financier.et

²³ La loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit, modifiée et complétée : article 55.

²⁴ La loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit, modifiée et complétée : article 56.

²⁵ Salima REKIBA. Le Système Bancaire Algérien : Etat des lieux, degré de libéralisation et problèmes d'inadaptation avec les règles de l'AGCS. [En ligne]. Université d'Oran 2, 21/06/2015. p.126 Disponible au format PDF sur : www.enp-oran.dz/wp-content/uploads/2016/09/coast16-12.pdf.

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie

pour que cette refonte puisse atteindre son sucée cette ordonnance insiste sur un triple objectif :

- Permettre à la Banque d'Algérie de mieux exercer ses prérogatives,
- Renforcer la concertation entre la Banque d'Algérie et le gouvernement en matière financière,
- Permettre une meilleure protection des banques de la place et de l'épargne du public.²⁶

L'ordonnance n°10-04 du 26 aout 2010

Cette ordonnance avait pour objectif de modifier et de compléter celle relative à la monnaie et au crédit de 2003, en particulier en ce qui concerne les prérogatives de la Banque d'Algérie ainsi que la réglementation des banques et des établissements financiers. Elle introduise aussi un certain nombre de nouvelle disposition telles que : - La création d'un comité de stabilité financier

- Le renforcement des règle prudentielles applicable aux banques Cette ordonnance a créé de nouvelles missions relatives aux opérations connexes que doivent les banques et les établissements financiers effectuer à savoir le conseil, gestion et ingénierie financières, et d'une manière générale, tous services destinés à faciliter la création et le développement d'entreprise ou d'équipements en respectant les dispositions légales en la matière.²⁷

Nouveau cadre règlementaire : La loi 23-09 du 3 Dhou El Hidja 1444 correspondant au 21 juin 2023 portant la loi monétaire et bancaire

Le texte de loi porte sur plusieurs nouveautés, dont le renforcement de la gouvernance de la Banque d'Algérie (BA).

En matière de renforcement des mécanismes de suivi et de contrôle, le texte propose la création de nouveaux comités, notamment celui de la stabilité financière. D'autre part, le nouveau texte consacre, à travers plusieurs dispositions, le développement du financement islamique et de la finance verte, ou encore la possibilité d'émettre une monnaie numérique, qui sera développée, émise, gérée et contrôlée par la BA, et dénommée monnaie digitale de banque centrale (Dinar Algérien Digital). Ainsi, les prérogatives du conseil de la monnaie et du crédit (CMC) ont été élargies, afin de redonner une nouvelle dynamique à la place bancaire.²⁸

²⁶ Salima REKIBA. Op.cit.128

²⁷ Safia ZOURDANI. Op. Cit, p.13

²⁸ www.mf.gov.dz 19/04/25 à01 :00

Conclusion

A l'issue de cette analyse du paysage financier et du marché bancaire en Algérie, il apparaît clairement que le secteur, bien que marqué par une forte présence publique, connaît des dynamiques d'évolution importantes. Entre réformes structurelles, tentatives d'ouvertures à la concurrence et défis liés à la modernisation des services, la finance algérienne se trouve à la croisée des chemins. La stabilité relative du système bancaire, appuyée par des institutions solides, contraste avec les besoins pressants d'innovation, d'inclusion financière et d'intégration dans l'économie mondiale.

Chapitre II

*La Fintech et l'inclusion financière en
Algérie.*

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

Introduction

Le secteur économique, et tout particulièrement le secteur financier, a connu de nombreux changements devenus incontournables face aux avancées technologiques et aux évolutions de l'information. Aujourd'hui, il est essentiel d'innover en matière d'outils financiers afin de répondre aux attentes des investisseurs. Parmi ces innovations, la technologie financière s'impose comme une nouvelle richesse économique. Elle joue un rôle clé dans la promotion de l'inclusion financière, un concept qui a pris une ampleur considérable récemment. En effet, la plupart des pays, qu'ils soient développés ou en développement, ont mis en place des politiques visant à garantir une inclusion financière qui permette à toutes les couches de la société d'accéder aux services et produits financiers adaptés à leurs besoins et capacités, tout en les protégeant de l'exclusion financière.²⁹

Section 01 : Présentation des Fintech

L'ère du numérique s'exhibe et intimide l'industrie financière classique, puisque la plupart des produits de cette dernière ne correspond pas à cette génération qui est attachée au smartphone. D'autant plus que ces dernières technologies, en anglais « FinancialTechnology », ou encore, communément appelées « Fintech » permettent aussi de gagner du temps et d'économiser de l'argent.

L'ère numérique se manifeste avec force et redéfinit l'industrie financière traditionnelle, dont bon nombre de produits ne répondent pas aux attentes d'une génération accrochée à son smartphone. De plus, les technologies récentes, connues sous le nom de "Fintech", offrent également la possibilité de gagner du temps et de réaliser des économies.

1.1 Définition de la Fintech

L'expression FinTech combine les termes « finance » et « technologie » : elle désigne une start-up innovante qui utilise la technologie pour repenser les services financiers et bancaires.

Selon la Financial Stability Board (FSB, 2019), les fintechs "représentent une nouvelle approche de la fourniture de services financiers qui exploite la technologie pour améliorer où

²⁹ LARBI.I, BELKARCHA.L, mémoire de fin d'étude (le rôle de la technologie financière dans la réalisation de l'inclusion financière : étude de cas de la caisse nationale d'épargne et de Prévoyance) UNIVERSITE TIARET.2022.2023.

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

automatiser la livraison et l'utilisation de services financiers". Ces innovations facilitent l'accès aux services financiers et jouent un rôle crucial dans la promotion de l'inclusion financière, un enjeu majeur pour de nombreuses populations à travers le monde.

Pour résumer, retenons cette définition proposée par le Financial Stability Board : la FinTech désigne « *les innovations en matière de services financiers permises par les technologies et susceptibles de donner naissance à des modèles d'entreprise, des applications, des processus ou des produits nouveaux et ainsi influencer fortement sur les marchés et les établissements financiers et sur les modalités de fourniture des services financiers* »³⁰

La FinTech englobe une nouvelle vague de sociétés qui changent la façon dont les gens paient, envoient de l'argent, empruntent, prêtent et investissent. Elle est reconnue comme l'une des innovations les plus importantes dans le secteur financier et évolue rapidement, en partie grâce à l'économie de partage, à une réglementation favorable et à la technologie de l'information. Elle désigne aujourd'hui une industrie importante en croissance, représentant entre 12 milliards et 197 milliards de dollars d'investissement en ce qui concerne les start-ups FinTech.³¹ La FinTech promet de remodeler l'industrie financière par la réduction des coûts, l'amélioration de la qualité des services financiers et la création d'un paysage financier plus diversifié et plus stable. Les FinTech ont donc pour objectifs de remplir les mêmes fonctions qu'un banquier et donnent aux clients une alternative pour ne plus passer par l'intermédiaire des banques.

1.2 Historique de la Fintech

L'origine des FinTech demeure floue pour beaucoup, malgré leur statut de sujet d'actualité. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le terme FinTech est un mélange des mots "finance" et "technologie", et désigne l'utilisation des innovations technologiques pour fournir des services financiers. Derrière cette appellation apparemment simple se cache une industrie en constante évolution. L'évolution des FinTech peut être résumée en trois grandes étapes majeures :

1.2.1 Première étape 1866 à 1987 : passage de l'analogique au digital

La 1^{ère} étape a connu deux grandes périodes, une période analogique entre 1866 et 1967 et une deuxième numérique entre 1967 et 1987 :

³⁰ <http://www.revue-banque.fr/banque-detail-assurance/dossier/fintech-un-ecosysteme-en-construction> 25/04/25 à 15 :45

³¹ 1Skan.J, Dickerson.J, Masood.S, The Future of Fintech and Banking: Digitally disrupted or reimaged, 2015, disponible sur <http://www.fintechinnovationlablondon.co.uk/media/730274/Accenture-The-Future-of-Fintechand-Bankingdigitallydisrupted-or-reima-.pdf> 25/04/25 à 17:00

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

La première période a connu le développement de nouveaux outils tels que le réseau télex mondial en 1930, l'introduction des cartes de crédit par Diners Club en 1950, le lancement de American Express en 1958, la mise en place du télécopieur par la Xerox Corporation sous le nom de « Long Distance Xerography (LDX) » en 1964, la création de l'Interbank Card Association (MasterCard) aux États-Unis en 1966 et enfin le déploiement du premier guichet automatique par la Barclays en Grande-Bretagne en 1967.

Le lancement de la calculatrice et du guichet automatique en 1967 a marqué le début de la période moderne des Fintech. Pendant cette deuxième période les services financiers sont passés d'une industrie analogique à une industrie numérique. Cette période a connu les principaux événements suivants.³²

- 1968 : Création de l'Inter-Bureau au Royaume-Uni : Service de compensation automatisée ;
- 1970 : Création du CHIPS américain : Système de paiement interbancaire Clearing House ;
- 1971 : L'établissement de NASDAQ 30 aux États-Unis ;
- 1973 : Création du SWIFT (Société mondiale des télécommunications interbancaires financières) pour interconnecter les systèmes de paiements nationaux d'un pays à l'autre ;
- 1974 : Faillite de la Herstatt Bank, qui a clairement mis en évidence les risques de renforcement des liens financiers internationaux et les nouvelles technologies des systèmes de paiements ;
- 1980 : Introduction de la banque en ligne aux États-Unis (abandonnée en 1983) ;
- 1983 : Introduction de la banque en ligne au Royaume-Uni 1983 par la Nottingham Building Society (NBS).

1.2.2 Deuxième étape de 1987 à 2008 : L'ère des services financiers digitaux

A la fin des années 1980, les services financiers sont devenus une industrie essentiellement numérique, reposant sur des transactions électroniques entre les institutions financières et les clients du monde entier avec le fax qui a largement complété le télex.

L'année 1987 a marqué une nouvelle période d'attention réglementaire pour les risques liés aux interconnexions financières transfrontalières et à leurs intersections avec la technologie.

Depuis 1995 l'émergence de l'Internet a ouvert la voie à plusieurs développements tels que la vérification des comptes en ligne via le web par Wells Fargo. En 2001, huit banques américaines avaient au moins un million de clients en ligne.

Enfin, en 2005, les premières banques directes sans succursales physiques (p. Ex. ING Direct, HSBC Direct) ont vu le jour au Royaume-Uni.

³² <https://fr.linkedin.com/pulse/lhistoire-des-fintechs-mohamed-belahcen> 25/04/25 à 18:25

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

Les régulateurs ont également eu recours à la technologie, en particulier dans le contexte des bourses de valeurs, qui étaient devenues la source d'information la plus répandue.

En 1999, David Carse, directeur général adjoint de l'autorité monétaire de Hong Kong, a présenté un discours dans lequel il a évoqué le nouveau cadre réglementaire, nécessaire pour la banque en ligne. Cette annonce est venue 19ans après son lancement.³³

Ce décalage met en lumière le retard de la réponse réglementaire face aux évolutions technologiques et souligne l'importance d'une réglementation efficace sur le marché. Une approche préventive en matière de réglementation pourrait, cependant, alourdir la charge de travail des organismes de réglementation et freiner l'innovation.

La législation en vigueur à cette époque, concernant la banque en ligne, a révélé de nouveaux risques, tels que :

- Le risque de liquidité : L'accès direct et illimité aux comptes, associé aux avancées technologiques, a facilité les retraits de fonds. Ces opérations ont intensifié la pression sur les institutions financières, notamment en période de crise bancaire, où elles ont dû faire face à des problèmes de liquidité.

- Le risque de crédit : La disparition des canaux physiques reliant les consommateurs aux banques visait à renforcer la concurrence entre ces dernières, au bénéfice des clients. Malheureusement, cette évolution a entraîné un déficit dans l'identification des clients par les organismes de crédit. Il est apparu que des données mieux organisées permettraient une compréhension plus approfondie du risque de crédit des emprunteurs, facilitant ainsi la proposition de produits adaptés au profil de risque de chaque consommateur.

Durant cette période, les fournisseurs de solutions de banque en ligne étaient des institutions financières dûment supervisées et réglementées, et l'utilisation du terme "Bank" était généralement réservée à ces entités dans la plupart des juridictions.

Cette distinction est cruciale pour appréhender le passage entre la deuxième et la troisième période.

1.2.3 Troisième étape de 2009 jusqu'à aujourd'hui : Démocratisation des services financiers digitaux

La crise financière mondiale de 2008 a marqué un tournant majeur, catalysant ainsi la croissance de notre époque. Du point de vue des clients de détail, un changement de mentalité

³³ Bonneau T., Verbiest T., « Fintech et Droit » édition : RB édition, Paris, 2017, p11 et p12.

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

s'est opéré, amenant à remettre en question la légitimité des institutions fournissant des services financiers. Par conséquent, l'alignement des conditions de marché qui a suivi cette crise a ouvert la voie à l'émergence d'acteurs innovants dans le secteur des services financiers.

Deux impacts majeurs en eu lieu après la crise financière, l'un chez les clients des institutions financières et l'autre chez les employés. En effet, les clients devenaient de plus en plus réticents face aux banques et cela pour les méthodes de prêt appliquées par ces dernières, ciblant des communautés privées de droits.

Les établissements financiers n'ont pas respecté leurs obligations en matière de protection des droits du consommateur et ont également altéré leur réputation.

Du côté des salariés, environ 8,7 millions de travailleurs américains ont perdu leur emploi, étant donné que la crise financière s'est transformée en crise économique. Au-delà des états unis, de nombreux professionnels de la finance ont soit perdu leur emploi ou ont perçu une dégradation du niveau de leurs rémunérations.

Une nouvelle génération de diplômés, avec des formations de pointes et ayant une très bonne compréhension des marchés financiers, est venue compléter la main-d'œuvre instruite et sous-utilisée disponible sur le marché.

Ces deux impacts ont in fine favorisé le développement de la 3ème période à travers la disponibilité des ressources qualifiées et spécialisées dans la finance qui développe de nouveau produit et la présence d'un marché qui cherche des alternatives au secteur financier traditionnel.³⁴

1.3 Catégories des Fintech

On distingue généralement cinq catégories de Fintech³⁵ :

1.3.1 Les fintech B2C (business-to-consumer), qui s'adressent au grand public, par exemple les « néo-banques » 100% digitales, sans agence, qui proposent un compte et une carte de paiement à bas coûts (comme Compte Nickel, Morning), les cagnottes en ligne comme Leetchi ou Le Pot Commun, les applications de paiement comme Lydia ou de gestion des finances personnelles (Bankin, Linxo).

³⁴ ARNER, Douglas W., BARBERIS, Janos, et BUCKLEY, Ross P. The evolution of Fintech: A new post-crisis paradigm. *Geo. J. Int'l L.*, 2015, vol. 47, p. 1271.

³⁵ <https://ihebmejri96.wordpress.com/2018/01/21/les-categories-de-fintech> 26/04/25 à 00:30

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

1.3.2 Les FinTech B2B (*business-to-business*), qui proposent des services financiers aux entreprises, PME ou grands comptes, par exemple le transfert de devises en ligne (Kantox) ou l'affacturage dématérialisé (Finexkap).

1.3.3 Les FinTech B2B2C (*business-to-business-consumer*), à l'image des plateformes de financement participatif, qui mettent en relation des porteurs de projets, créateurs, commerçants, PME, et des investisseurs, particuliers ou professionnels : crowdfunding en dons avec ou sans récompenses (KissBank Ulule), crowdlending (prêts aux PME, comme Lendix ou Lendosphère) et crowdequity (financement en capital, comme Sowefund).

1.3.4 Les InsurTech, dans l'assurance : du comparateur, comme Fluo, à l'assurance collaborative comme Inspeer ou Otherwise, et l'assurance santé 100% digitale, comme Alan.

1.3.5 Les RegTech, des entreprises qui proposent des solutions technologiques pour répondre aux contraintes réglementaires et de conformité des acteurs bancaires principalement.

1.4 Les services proposés par la FinTech

Les services proposés par les sociétés Fintech sont divers et variés. Chaque jour, de nouvelles prestations sont mises en place par ces sociétés qui évoluent quotidiennement. Pour une question de simplification, nous allons différencier et expliquer brièvement les quatre principales activités bancaires et financières sur lesquelles les Fintech se sont positionnée.³⁶

1.4.1 Tenue des comptes : La gestion des comptes englobe l'ensemble des transactions liées au compte courant, qu'elles soient à débit ou à crédit. Certains services s'adressent principalement aux entreprises, notamment les PME, tandis que d'autres sont destinés aux clients particuliers.

1.4.1.1 Les services dédiés aux entreprises :

Le E-commerce : Le e-commerce a connu une croissance significative depuis le début du XXI^e siècle. Il offre la possibilité de réaliser ses achats en ligne, éliminant ainsi la nécessité de se rendre en magasin et permettant, en prime, une livraison directement à domicile. Chaque année, la part des ventes en ligne ne cesse d'augmenter. Bien que les moyens de paiement varient en fonction des habitudes de chaque pays, la carte de crédit demeure généralement l'option privilégiée.

Les entreprises de Fintech ont su développer des solutions adaptées aux besoins du secteur de l'e-commerce. Elles offrent aux commerçants, contrairement aux banques, la

³⁶ Régis Bouyala, La révolution Fintech : acte 2, RB Edition, 2018, p44.

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

possibilité d'accroître le taux de conversion des visiteurs de leurs sites. Cela est principalement dû à la convivialité de leurs interfaces, à la rapidité d'exécution des transactions et à la diversité des méthodes de paiement disponibles.

Par ailleurs, ces sociétés se sont également spécialisées dans la réduction des risques de fraude en s'appuyant sur des technologies avancées telles que le big data et le machine learning. Ce facteur revêt une importance cruciale, car les plateformes de e-commerce doivent gagner la confiance de leurs clients pour prospérer.

Le paiement mobile : Payer via son téléphone facilite les transferts d'argent et a été rendu possible avec le développement des smartphones. Ce service a été mis en place notamment pour les commerces de proximité pour faire face au e-commerce. De plus, ce type de paiement permet d'éviter des commissions trop élevées au commerçant pour l'utilisation d'un terminal bancaire.

Les Fintech ont rapidement élaboré des programmes de fidélité pour aider les commerçants à fidéliser leur clientèle via le paiement mobile. En effet, il est possible, par exemple, de choisir d'octroyer certains rabais spéciaux après un nombre défini d'achats dans le magasin. Ce système permet un gain de temps pour la gestion de la caisse ainsi qu'une diminution des risques humains.

Un dernier avantage concerne la diminution de vandalisme sur les distributeurs automatiques puisque ces derniers ne stockent plus d'argent physique.³⁷

1.4.1.2 Services dédiés aux clients :

Portefeuille en ligne : Le portefeuille en ligne, ou wallet, a été conçu principalement pour les smartphones. Il permet de stocker numériquement toutes vos cartes, qu'il s'agisse de cartes bancaires ou de cartes de fidélité, et facilite ainsi les paiements, que ce soit en magasin ou en ligne.

Ce système renforce la sécurité des transactions en ligne, car il évite à l'utilisateur de partager ses informations sensibles, telles que le numéro de carte de crédit ou le code cryptographique, avec les sites internet. Par ailleurs, le portefeuille en ligne offre une grande praticité : il n'est plus nécessaire de saisir chaque fois le numéro de votre carte lors des transactions en ligne. Toutes vos cartes sont centralisées, que ce soit sur internet ou sur votre téléphone, ce qui allège le contenu de votre portefeuille physique. De surcroît, l'utilisation des

³⁷ Régis Bouyala, La révolution Fintech : acte 2, RB Edition, 2018, p45

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

cartes de fidélité devient beaucoup plus simple, vous permettant ainsi de bénéficier plus facilement de rabais.

Transfert de fonds : Les Fintech ont su concurrencer les institutions bancaires qui proposent ce service à coûts élevés, surtout s'il s'agit de transfert international. Pour comparaison, en moyenne, les frais d'une transaction internationale représentent 6-7 % du montant de la transaction lorsque l'on passe par l'intermédiaire d'une banque. La Fintech Transfer Wise propose la même prestation mais pour 0,5 % du montant de la transaction.³⁸ De plus, il est beaucoup plus facile de suivre les paiements à moindre coût grâce à cette solution, contrairement aux offres bancaires.

Ce type de service est particulièrement répandu dans les pays en développement, où de nombreuses personnes travaillant à l'étranger peuvent envoyer de l'argent à leurs familles restées au pays. Il est également important de noter que seule une minorité de la population de ces pays a accès à ces services.

1.4.2 Emission et gestion de la monnaie

Ces dernières années, de nombreuses monnaies virtuelles ont émergé, telles que le Litecoin et le Ripper, mais c'est le Bitcoin qui demeure la plus célèbre à l'échelle mondiale. Ces monnaies reposent sur la technologie Blockchain et échappent à l'autorité des banques centrales, contrairement aux devises traditionnelles.

L'un de leurs principaux avantages réside dans le coût réduit des transactions. Cependant, l'anonymat offert par le Bitcoin présente également des risques, puisque cette caractéristique peut faciliter le financement d'activités illégales et le blanchiment d'argent. Les Fintech se sont principalement orientées vers la conversion de ces monnaies virtuelles en devises traditionnelles, permettant ainsi aux commerçants d'accepter des paiements en monnaies virtuelles et de les transformer rapidement en monnaie conventionnelle.

1.4.3 Financement participatif

Le crowdfunding, traduit en français par financement participatif, consiste pour une entreprise ou un individu à lever des fonds sans passer par l'intermédiaire de la banque. Généralement, c'est l'addition de nombreux petits investisseurs qui permettent d'atteindre le montant de financement nécessaire. En effet, les investisseurs et les demandeurs de fonds sont mis en relation sur une plateforme informatique afin que chacun puisse trouver son intérêt.

³⁸ Rapport « Fintech 2020 : reprendre l'initiative », consulté sur <http://www.pmefinance.org/documents/RapportFintech2020-reprendrelinitiative> 26/04/25 à 12 :00

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

On retrouve quatre grandes catégories de crowdfunding :³⁹

- Equity Crowdfunding : (Investissement participatif) : L'investisseur, qu'il soit institutionnel ou individuel, apporte des fonds à l'entreprise dans l'objectif d'acquérir ultérieurement des parts de celle-ci. En devenant actionnaire, il peut espérer obtenir une rémunération financière si les projets se révèlent fructueux.
- Crowdlending (sous forme de prêt) : Cette forme d'investissement se rapproche le plus des offres traditionnelles des banques. L'investisseur prête des fonds à l'entreprise et, en retour, il perçoit le remboursement du capital ainsi que des intérêts.
- Crowgiving (sous forme de don) : Ce type de financement est principalement destiné aux associations et aux causes humanitaires. Le principe est simple : la personne se connecte à la plateforme pour y faire un don, du montant de son choix. Il est important de noter que l'investisseur n'attend aucune contrepartie. Cette solution de crowgiving facilite les dons grâce à son interface conviviale et intuitive.
- Reward based Crowdfunding (sous forme de récompense) : En échange de son investissement, l'investisseur se verra offrir une récompense symbolique, généralement sous la forme de produits fabriqués par l'entreprise ou d'un service. En règle générale, cette récompense est proportionnelle à la contribution de l'investisseur.

1.4.4 Gestion des investissements

Le robot Advisor a été conçu afin de gérer les actifs des clients notamment par des analyses big data ainsi que de puissants algorithmes. Leurs services comprennent la planification automatisée de portefeuille, la répartition automatique des actifs, les évaluations des risques, le rééquilibrage des comptes et d'autres outils numériques. Cette technologie est très en vogue aux États-Unis et ces robots gèrent actuellement vingt milliards de dollars,⁴⁰ montant qui devrait encore augmenter fortement dans les prochaines années.

Ce service se vulgarise progressivement. Auparavant, il était difficile pour les petits investisseurs de faire fructifier leur argent avec un capital limité, car ils devaient souvent se débrouiller seuls face aux coûts élevés des conseillers financiers. Aujourd'hui, grâce aux conseillers automatiques, ils ont la possibilité d'investir passivement tout en préservant la confidentialité de leur patrimoine, le tout avec des frais raisonnables.

³⁹ Dominique S., « Financer une entreprise par le crowdfunding », édition : RB édition, 2017, p35.

⁴⁰ Qu'est-ce qu'un robot-Advisor ? Disponible à l'adresse <http://www.lesmeilleursfonds.com/article.php?post=51>

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

Les Fintechs ouvrent la voie à de nouvelles opportunités en nous permettant de proposer des services améliorés : plus simples, plus fluides et mieux adaptés aux besoins de chacun. Elles facilitent également l'automatisation de certaines tâches sans valeur ajoutée, le tout à un coût réduit. En s'appuyant sur une compréhension approfondie des attentes et des usages de leurs clients, ces entreprises multiplient les initiatives dans ce sens. Leur objectif est de rendre la finance plus accessible, en offrant des services de qualité, faciles à utiliser et plus abordables, tout en remplissant les mêmes fonctions qu'une banque. Ainsi, elles offrent aux clients une alternative pour se passer des services bancaires traditionnels.

Section 02 : Généralité sur l'inclusion financière

Dans cette section, nous explorerons les bases de l'inclusion financière en commençant par en définir les contours et les objectifs qui la sous-tendent. Nous mettrons également en lumière les défis ainsi que les obstacles qu'elle doit surmonter. Pour conclure, nous aborderons les méthodes permettant de mesurer l'inclusion financière.

1.1 Définition de l'inclusion financière

Selon le dictionnaire Larousse, le terme inclusion, du latin « inclusio », est une « action d'inclure quelque chose dans un tout, un ensemble, état de quelque chose qui est inclus dans autre chose : l'inclusion d'une clause nouvelle dans un contrat ». ⁴¹

Selon la banque d'Algérie on entend par inclusion financière, la disponibilité et l'utilisation de tous les services financiers par les différents segments de la société dont les institutions et les particuliers, surtout ceux qui sont marginalisés, à travers les canaux officiels, notamment les comptes courants et d'épargne, les services de paiement et de transferts, les services d'assurance, les services de financement et de crédit et des innovations des services financiers plus adaptés avec des prix compétitifs et raisonnables. Elle œuvre aussi à la protection des droits des consommateurs de services financiers en les soutenant afin qu'ils puissent assurer correctement la bonne gestion de leurs fonds et leurs épargnes pour éviter que certains consommateurs recourent à des canaux et outils informels, non soumis à aucun contrôle des organes de supervision et qui pratiquent des prix relativement élevés induisant la non satisfaction des besoins en services financiers et bancaires par ces canaux. L'inclusion financière est mesurée

⁴¹ 1Dictionnaire le Larousse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inclusion/42281> 01/05/25 à 10 :25

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

par la disponibilité en termes d'offre des services financiers et par leurs utilisations en termes de demande, ainsi que par la qualité de ces services.⁴²

Selon Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations unies, l'inclusion financière est « *l'accès et l'utilisation des services financiers à un coût abordable pour tous les individus et entreprises, sans discrimination* ». ⁴³

La Banque mondiale, quant à elle, définit l'inclusion financière comme « *la facilitation de l'accès, de l'usage et de la qualité des services financiers et de leur utilisation par l'ensemble de la population* ». ⁴⁴

Muhammad Yunus, fondateur de la Grameen Bank et lauréat du prix Nobel de la paix, considère l'inclusion financière comme « *un moyen d'émanciper les plus pauvres de la société en leur offrant des possibilités économiques grâce à l'accès à des services financiers adaptés à leurs besoins* ». ⁴⁵

Ces définitions mettent en lumière l'importance essentielle de l'inclusion financière. Celle-ci se révèle être un véritable levier dans la lutte contre la pauvreté, un moyen d'autonomisation économique et un vecteur de promotion de l'égalité d'accès aux services financiers.

1.2 L'origine de l'inclusion financière

Historiquement, l'inclusion financière remonte à plusieurs décennies et sont liées à l'évolution du système financier mondial ainsi qu'aux préoccupations croissantes concernant l'accès équitable aux services financiers. Au cours du XXe siècle, de nombreuses économies ont connu une croissance rapide, mais cette croissance n'a pas toujours profité à l'ensemble de la population. En outre, de nombreuses personnes et communautés se retrouvent exclues du système financier traditionnel en raison d'obstacles tels que le manque d'accès aux banques, la méfiance à l'égard des institutions financières, la pauvreté et le manque de compréhension de l'inclusion financière. Cette situation a suscité des inquiétudes quant à l'injustice économique et à la nécessité d'améliorer l'accès aux services financiers de base. En conséquence, l'inclusion financière est devenue l'objectif principal des gouvernements, des institutions financières et des organisations internationales pour créer un système financier plus inclusif, et plus accessible pour tous, et lutter contre la pauvreté et l'exclusion économique. Depuis, des initiatives, des

⁴² Brochure-sur l'inclusion financière-banque d'Algérie.p1 <https://www.bank-of-algeria.dzpdf/> 01/05/25 à 14 :30

⁴³ Kofi Annan. (2006). "Foreword." Dans "Financial Access 2006 : Getting Inclusion Right," édité par Elizabeth Rhyne et Elisabeth Rhyne. Accion International.

⁴⁴ Banque mondiale : <https://www.banquemoniale.org/fr/topic/financialinclusion/overview> 02/05/25 à 17 :00

⁴⁵ Muhammad Yunus : "Banker to the Poor : Micro-Lending and the Battle Against World Poverty" (Banquier des pauvres : le microcrédit et la lutte contre la pauvreté dans le monde

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

politiques et des innovations technologiques ont été lancées pour promouvoir l'inclusion financière dans le monde, faisant de la question un domaine de recherche et d'action important dans le domaine économique et financier.⁴⁶

1.3 L'importance et les objectifs de l'inclusion financière

L'inclusion financière est devenue le centre d'intérêt de nombreux gouvernements et régulateurs financiers, en particulier les banques centrales. Il est ainsi prouvé l'existence d'une relation étroite entre l'inclusion financière, la stabilité financière et la croissance économique. Il est difficile de concevoir une durabilité de la stabilité financière alors qu'une grande partie de la population et d'entreprises demeure financièrement exclue du système économique. L'inclusion financière favorise la concurrence entre les institutions financières en travaillant sur la diversité et la qualité de leurs produits afin d'attirer le plus grand nombre de clients et de transactions, et l'entrée dans la légalité de certains canaux informels.

Sur un autre plan, l'inclusion financière se décline sur le plan social en portant un intérêt accru pour les populations à faible revenu, en accordant une attention particulière aux femmes, à l'accessibilité des particuliers, des petites, moyennes et micro entreprises et leur intégration dans le secteur financier officiel à travers l'offre de services financiers, en les rendant disponibles pour les catégories marginalisées, dans un souci d'intérêt public de création d'emplois, ce qui contribue à la croissance économique et donc à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la répartition des revenus, et à l'augmentation du niveau de vie.

1.4 Le rôle des banques centrales et les organismes de contrôle dans la considération de l'inclusion financière

Les banques centrales jouent un rôle important dans la consolidation de l'inclusion financière à travers :

- L'élaboration d'une réglementation visant à faciliter les transactions bancaires sous toutes ses formes, et à surmonter les obstacles de l'offre et de la demande pour assurer l'accès des services financiers à ses utilisateurs.
- Œuvrer pour l'entrée des canaux informels dans la légalité en les soumettant à leur contrôle et à leur supervision.
- Œuvrer à promouvoir la création et le développement de canaux alternatifs aux services financiers conventionnels, en utilisant des technologies modernes.
- Améliorer l'infrastructure financière à travers la création de bureaux d'information de crédit et le développement des systèmes de paiement et de règlement et l'intermédiation financière.

⁴⁶ Banque Mondiale. (2008). Finance pour tous : Vers l'inclusion financière.

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

- Stimuler le secteur financier pour généraliser l'éducation financière.⁴⁷

1.5 L'exclusion financière comme défis à l'inclusion financière

L'inclusion financière est un enjeu majeur de notre époque, visant à garantir que l'accès aux services financiers de base soit équitablement disponible à l'ensemble de la population. Cependant, ce noble objectif est confronté à une série de défis complexes. Le principal défi de l'inclusion financière est l'exclusion financière.⁴⁸

Le jeu de mots entre « inclusion » et « exclusion » dans le contexte de l'inclusion financière met en lumière leur dualité au sein de notre société. En effet, alors que certains bénéficient d'un accès équitable aux services financiers, d'autres se retrouvent dans une situation de précarité, exclus de ces opportunités.

L'exclusion financière désigne l'incapacité pour certaines personnes ou communautés d'accéder à des services financiers essentiels tels que les comptes d'épargne, les prêts, les assurances et les moyens de paiement. Cette situation entrave la possibilité pour un individu de participer pleinement à l'économie formelle et de développer son potentiel économique.

Le concept d'exclusion bancaire et financière se manifeste par l'impossibilité pour certains individus ou groupes d'accéder à des services bancaires et financiers essentiels. Ces services englobent notamment les comptes d'épargne, les prêts, les assurances ainsi que les méthodes de paiement.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette exclusion, notamment les contraintes financières, les obstacles géographiques, les préjugés sociaux ou encore une méconnaissance des ressources financières disponibles. Les conséquences de cette situation peuvent s'avérer particulièrement néfastes pour certains groupes, en restreignant leurs possibilités de participer à l'économie formelle et en freinant leur avancée socio-économique.

L'acquisition de services bancaires et financiers constitue un élément clé de la croissance socio-économique d'une communauté. Ces services offrent aux particuliers la possibilité de gérer leurs revenus, d'épargner pour l'avenir, d'investir et de se protéger contre les risques financiers. Pour les entreprises, l'accès au crédit est fondamental pour favoriser leur développement et la création d'emplois. Cependant, un accès limité aux services bancaires et financiers peut poser un handicap pour les individus et les entreprises, les empêchant de

⁴⁷ Brochure sur l'inclusion financière-banque d'Algérie.p2 <https://www.bank-of-algeria.dz/wp-content/uploads/2022/10/inclusion7.pdf> 02/05/25 à 20 :00

⁴⁸ Cœuré, B. (2015). Discours sur l'inclusion financière et la lutte contre l'exclusion sociale. [Disponible sur le site de la Banque centrale européenne]

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

participer pleinement à l'économie formelle. Cela peut conduire à une pauvreté persistante, à des inégalités sociales et à un étouffement économique.

1.5.1 Facteurs contribuant à l'exclusion financière

L'exclusion des services bancaires et financiers peut se manifester avec divers facteurs et avoir un impact sur certaines couches de la population ils peuvent être des barrières géographiques, socioéconomiques ou technologiques.⁴⁹

1.5.1.1 Barrières géographiques

Les barrières géographiques représentent l'un des principaux freins à l'inclusion financière. Voici quelques-unes des obstacles que l'on peut rencontrer :

- **Accès limité aux services financiers dans les zones rurales et éloignés** : Dans de nombreuses régions rurales, les institutions financières privilégient souvent les zones urbaines, laissant ainsi les campagnes avec un accès restreint aux services bancaires et financiers. En effet, les coûts élevés liés à l'implantation et au fonctionnement d'agences bancaires dans ces zones peu densément peuplées peuvent dissuader les banques d'y développer leurs activités.
- **Contraintes liées à l'infrastructure financière** : Certaines régions ou pays peuvent rencontrer des difficultés en matière d'infrastructure financière, notamment en ce qui concerne le manque de distributeurs automatiques de billets (DAB) et de points de vente (POS). Cette situation complique l'accès des résidents des zones isolées à des services financiers fondamentaux et aux liquidités, ce qui conduit à une exclusion financière.
- **Difficultés de communication** : Les zones rurales et éloignées peuvent rencontrer des difficultés en matière de connectivité et de communication, ce qui complique l'accès aux services financiers mobiles ou en ligne. Une couverture réseau peu fiable constitue un obstacle significatif à l'utilisation des services financiers numériques dans ces régions.

1.5.1.2 Barrières socioéconomiques

Au-delà des contraintes géographiques, les obstacles socioéconomiques constituent un facteur essentiel dans l'accès et l'utilisation des services financiers pour certaines populations. Ces obstacles, qui découlent des caractéristiques socioéconomiques des individus et des communautés, peuvent conduire à une exclusion financière. Dans ce texte, nous allons procéder à une analyse approfondie des principales barrières socioéconomiques qui entravent l'inclusion financière :

⁴⁹ Banque de France. (2017). Les déterminants de l'inclusion financière : une analyse des facteurs individuels et territoriaux.

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

• **Impact des faibles revenus** : Les personnes à faible revenu rencontrent de nombreux obstacles pour accéder aux services financiers. En effet, les institutions financières traditionnelles hésitent souvent à leur offrir des services en raison de la perception d'un risque accru lié à cette clientèle. De plus, les frais bancaires élevés et les exigences de solde minimum pour l'ouverture d'un compte compliquent davantage l'accès aux services bancaires pour ceux qui disposent de revenus limités. Par conséquent, un grand nombre de ces individus se trouvent contraints de faire appel à des solutions informelles et non réglementées pour gérer leurs finances, ce qui les expose à des risques accrus et à des coûts souvent plus élevés.

• **Le manque d'éducation financière** : Le manque d'éducation financière constitue un obstacle majeur à l'inclusion financière. De nombreuses personnes, en particulier celles issues de milieux défavorisés ou ayant un faible niveau d'éducation, peuvent ne pas être informées sur les produits et services financiers disponibles, ni sur la manière de les utiliser de manière responsable. Cette carence en éducation financière peut engendrer une méfiance à l'égard des institutions financières et de leurs offres, rendant ainsi difficile la prise de décisions financières éclairées.

• **Les discriminations sociales et économiques** : Dans certaines sociétés, certaines populations se heurtent à des discriminations sociales et économiques qui les empêchent d'accéder aux services financiers. Les femmes, les minorités ethniques, les personnes en situation de handicap et les groupes marginalisés rencontrent souvent des obstacles supplémentaires pour bénéficier de services financiers équitables. Ces discriminations peuvent résulter de préjugés, de stéréotypes ou de pratiques inéquitables au sein des institutions financières et dans la société en général.

• **Méfiance envers les institutions financières** : La méfiance envers les institutions financières peut naître de mauvaises expériences passées, d'escroqueries ou d'une vision négative du système financier formel. Cette méfiance incite souvent les individus à se détourner des services financiers traditionnels et à privilégier des alternatives.

1.5.1.3 Barrières Technologiques

Les barrières technologiques jouent un rôle fondamental dans l'inclusion financière. En effet, aujourd'hui, l'accès aux infrastructures numériques et aux services financiers mobiles est devenu indispensable pour toucher les populations mal desservies. Néanmoins, certaines limitations technologiques peuvent freiner cette inclusion financière. Voici une analyse détaillée des principales entraves technologiques à l'inclusion financière :

• **Importance des infrastructures numériques** : Les infrastructures numériques, telles que les réseaux de télécommunication, l'accès à Internet et la couverture réseau, jouent un rôle crucial

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

dans l'accès aux services financiers numériques. Cependant, dans de nombreuses régions du monde, en particulier dans les zones rurales ou isolées, cette infrastructure peut s'avérer insuffisante, voire absente. Ce manque de connectivité et de couverture réseau restreint considérablement les possibilités pour les communautés locales d'accéder aux services financiers mobiles et aux plateformes numériques.

• **L'accès aux technologies et aux services financiers mobiles** : L'accès aux technologies, et notamment aux téléphones mobiles, joue un rôle crucial dans l'inclusion financière. Cependant, de nombreuses personnes, en particulier celles résidant dans des zones rurales ou défavorisées, ne disposent pas toujours de téléphones mobiles ou de smartphones. De plus, le coût élevé de ces appareils et des forfaits de données constitue un obstacle majeur à l'accès aux services financiers mobiles.

• **Les défis du cyber sécurité et de la protection des données** : L'inclusion financière numérique suscite des inquiétudes quant à la cybersécurité et à la protection des données. La montée en puissance des services financiers numériques accroît les risques de cyberattaques, de fraude et de violations de la vie privée. Pour que les consommateurs puissent pleinement s'engager dans les services financiers numériques, il est essentiel qu'ils aient confiance dans la sécurité des transactions financières en ligne.

1.6 Les mesures d'inclusion financières

Pour mesurer l'inclusion financière, il est important de commencer par définir les dimensions clés que vous souhaitez mesurer, les trois dimensions principales sont l'accès, l'utilisation et la qualité des services financiers.⁵⁰

Une fois que vous avez déterminé les dimensions à analyser, il devient essentiel de sélectionner des indicateurs spécifiques qui vous permettront de quantifier efficacement ces dimensions. Par la suite, vous devrez rassembler des données pertinentes provenant de bases de données choisies ou à travers des enquêtes.

Il sera ensuite nécessaire d'analyser ces données afin de dresser un état des lieux de la situation actuelle. Les résultats obtenus pourront alors servir de fondement pour mettre en œuvre des actions en vue d'améliorer l'inclusion financière.

Les dimensions de l'inclusion financières

Les dimensions de l'inclusion financière représentent les éléments essentiels qui déterminent l'accès des individus et des communautés aux services financiers ainsi que leur

⁵⁰ Banque Mondiale. (2016). Mesurer l'inclusion financière : L'indice mondial de l'inclusion financière.

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

utilisation. Ces dimensions offrent un cadre permettant de comprendre et d'analyser la situation de l'inclusion financière dans une région spécifique.

Pour évaluer chaque dimension, des indicateurs spécifiques sont utilisés. Ils sont conçus pour quantifier et évaluer les progrès dans chaque domaine.

1.6.1.1 La dimension Accessibilités

Cette dimension se focalise sur la disponibilité physique des services financiers pour les individus. Elle évalue la proximité géographique des agences bancaires, des distributeurs automatiques de billets, ainsi que des différents points de service.

L'accessibilité est un aspect clé, sachant qu'il est essentiel que les services financiers soient à la fois disponibles et facilement accessibles à tous, en particulier pour les populations éloignées ou défavorisées. Voici les indicateurs qui illustrent cette dimension.

- **Taux de population qui a accès aux comptes bancaires :** Le pourcentage de la population adulte ayant un compte bancaire est un indicateur essentiel pour apprécier l'accès aux services financiers. Il reflète la part de la population capable d'utiliser des services bancaires pour gérer ses finances.
- **Taux de population qui ont accès au service de paiement :** Cet indicateur évalue le pourcentage de la population disposant d'un accès à des services de paiement électroniques, tels que les cartes de débit et de crédit. Il met en lumière l'acceptation croissante des technologies financières et des solutions de paiement dématérialisées.

1.6.1.2 La dimension Utilisation

Cette dimension mesure la fréquence à laquelle les individus ont recours aux services financiers. Elle inclut l'utilisation des comptes bancaires, des cartes de débit et de crédit, des paiements mobiles, ainsi que des prêts et des assurances. Elle offre ainsi un aperçu fidèle de la manière dont la population utilise ces services financiers.

- **Taux de fréquentations des transactions financières :** Le taux de fréquence des transactions financières évalue le nombre moyen de transactions effectuées par personne chaque mois, offrant ainsi un aperçu de l'utilisation des services financiers.

Une fréquence élevée témoigne d'une utilisation régulière, qui reflète les pratiques liées aux activités et à la gestion financière, notamment l'épargne et le crédit. Ces services sont conçus pour vous accompagner dans l'épargne, l'investissement et l'obtention d'une stabilité financière. Ainsi, ils vous ouvrent la voie vers des objectifs et des opportunités qui semblaient auparavant hors de portée.

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

- **Taux d'utilisation des services d'épargne et de crédit** : La proportion de personnes disposant d'un compte d'épargne constitue un indicateur pertinent de l'acceptation et de l'intégration de l'épargne en tant que mode d'organisation financière. Par ailleurs, évaluer l'accès au crédit pour les particuliers revêt une importance primordiale, tant pour la croissance économique que pour la mobilité sociale. Cela s'effectue par le biais du calcul du pourcentage de la population ayant accès à des solutions de crédit formel.

1.6.1.3 Dimension de la qualité des services et produits financiers

La qualité des services et produits financiers est un aspect important. Elle concerne la sécurité, la pertinence et fiabilité des services financiers proposés la diversité des produits, la protection des consommateurs et la sécurité des transactions sont des éléments importants inclus dans cette dimension. Voici les indicateurs qu'on peut trouver dans cette dimension :⁵¹

- **Coûts associés aux services** : Cet indicateur évalue les frais bancaires moyens liés aux services courants, tels que la gestion des comptes, les virements et les retraits. Il constitue un indicateur essentiel de la charge financière que les consommateurs doivent supporter pour accéder aux services bancaires. Par ailleurs, le taux d'intérêt moyen appliqué aux produits d'épargne et de crédit reflète à la fois le coût du crédit et le rendement des investissements. Des taux d'intérêt excessivement élevés peuvent rendre l'accès au crédit difficile pour de nombreuses personnes.

- **Le niveau de compréhension des produits financiers** : Le niveau de compréhension des produits financiers parmi la population est évalué par le biais d'enquêtes portant sur la connaissance des différents produits, des taux d'intérêt et des risques qui leur sont associés. Une meilleure compréhension permet aux individus et aux utilisateurs de prendre des décisions financières plus éclairées. Le pourcentage de la population ayant bénéficié d'une éducation financière sert à mesurer l'efficacité des programmes de formation financière dans l'amélioration de cette compréhension des produits financiers.

1.6.2 La collecte de données et informations

La collecte de données englobe l'ensemble des méthodes et des processus visant à rassembler des informations pertinentes pour évaluer les différentes dimensions de l'inclusion financière.

1.6.2.1 Les bases de données global Findex et Financial Access Survey (FAS)

La base de données Global Findex est une base de données mondiale gérée par la Banque mondiale. Elle vise à fournir des données détaillées sur l'inclusion financière. Cette

⁵¹ Mériaux, O., & Gandouin, M. (2012). La qualité des services bancaires : un état de l'art. *Revue française de gestion*, 38(228), 49-64.

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

base contient des informations sur l'inclusion financière au niveau mondial, régional et national. Elle examine l'accès aux services financiers formels et informels, ainsi que l'utilisation de services financiers numériques.⁵²

La Financial Access Survey (FAS) est une initiative du Fonds monétaire international (FMI) qui a pour objectif de recueillir des informations sur les banques et autres institutions financières, ainsi que sur les produits et services qu'elles proposent.

Cette base de données offre des informations précieuses concernant la portée des institutions financières, les services bancaires, les taux d'intérêt, les prêts, les dépôts et divers autres indicateurs liés à l'accès aux services financiers. Elle constitue un outil essentiel pour analyser les systèmes financiers à l'échelle mondiale.

Ces deux bases de données jouent un rôle primordial dans l'analyse et l'évaluation de l'inclusion financière à l'échelle internationale. Les données qu'elles renferment permettent de suivre, d'évaluer et de mesurer la disponibilité ainsi que l'utilisation des services financiers dans différents pays.

1.6.2.2 Les enquêtes Nationales

Les enquêtes nationales sur la demande de services financiers sont des études menées à l'échelle d'un pays dans le but d'évaluer les besoins, l'accès et l'utilisation des services financiers par sa population. Elles offrent des données cruciales pour analyser la situation de l'inclusion financière à l'échelle nationale et pour orienter les politiques publiques de manière appropriée.

Ces enquêtes visent à évaluer l'accès de la population à divers produits et services financiers, tels que les comptes bancaires et les cartes de paiement. Elles cherchent à comprendre les raisons et les obstacles qui influencent les choix financiers des individus, à identifier les groupes de population sous-représentés en matière de services financiers, et à mesurer la compréhension des produits financiers au sein de la population. Généralement, ces enquêtes sont réalisées grâce à des échantillons représentatifs, en utilisant des questionnaires structurés pour recueillir des données quantitatives. Les échantillons peuvent être constitués de ménages, d'individus ou d'entreprises, en fonction des objectifs de l'enquête.

Les enquêtes peuvent être réalisées en personne, par téléphone ou en ligne, selon les ressources à disposition et la méthodologie retenue. Les données recueillies lors de ces enquêtes sont cruciales pour concevoir des politiques publiques visant à favoriser l'inclusion financière.

⁵² Banque mondiale. (2018). Mesurer l'inclusion financière : La base de données Global Findex 2017

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

Les résultats obtenus permettent d'identifier les populations vulnérables et défavorisées qui nécessitent un soutien renforcé.

Les décideurs politiques peuvent tirer parti de ces données pour élaborer des programmes d'éducation financière et mettre en place des incitations visant à favoriser l'accès aux services financiers. Évaluer l'inclusion financière constitue une étape cruciale pour apprécier l'accès ainsi que l'utilisation des services financiers tant par les particuliers que par les entreprises.

En établissant des dimensions essentielles, en choisissant des indicateurs pertinents, en recueillant des données appropriées et en procédant à leur analyse, les décideurs sont en mesure d'acquérir une meilleure compréhension de la situation actuelle. Cela leur permet d'identifier les défis existants et de contribuer à améliorer l'accès ainsi que la qualité des services financiers.

1.7 Les principaux piliers pour promouvoir la démarche de l'inclusion financière

La disponibilité d'une infrastructure financière solide pour répondre aux exigences de l'inclusion financière constitue un des piliers fondamentaux pour instaurer un environnement favorable. Il convient aussi de fixer les priorités pour la réalisation de cette infrastructure afin de consolider la croissance économique et faciliter l'accès des citoyens aux services financiers. Ces priorités sont les suivantes :

Environnement Législatif : Etablir un cadre législatif approprié pour soutenir la démarche de l'inclusion financière à travers l'élaboration et la modification des instructions et résolutions qui prennent en charge les priorités telles que fixées ;

L'implantation du réseau : promouvoir l'implantation géographique en facilitant l'extension du réseau des agences des prestataires de services financiers et soutenir la création d'agences ou de petits bureaux pour les fournisseurs de services, en particulier, pour la microfinance. Il s'agit également d'encourager la création de points d'accès pour les services financiers tels que les agents bancaires, les points de vente, les guichets automatiques, les assurances, les valeurs mobilières et autres, conformément à la législation de l'Etat.

Le développement des systèmes de paiement et de règlement : le développement des systèmes de paiement et de règlement national en vue de faciliter la mise en œuvre des opérations financières et leur règlement entre les prestataires dans des délais opportuns pour assurer une prestation continue de services financiers.

Tirer profit des progrès technologiques : le développement des systèmes de paiement et de règlement national en vue de faciliter la mise en œuvre des opérations financières et leur

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

règlement entre les prestataires dans des délais opportuns pour assurer une prestation continue de services financiers.

Fournir une base de données complète : œuvrer à l'activation du rôle des bureaux d'information sur le crédit, et à la création de bases de données complètes qui enregistrent l'historique du crédit pour les particuliers et les petites et moyennes entreprises ainsi que les biens meubles, et prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les fournisseurs de service et les clients ont l'accès aux informations dont ils ont besoin pour assurer la transparence et la protection des droits de tous.

1.7.2 La protection financières des consommateurs

Compte tenu de la croissance et du développement du secteur financier et la complexité des produits et services financiers offerts aux clients ainsi que l'évolution des instruments financiers électroniques et l'expansion de ces services, le concept de la protection financière des consommateurs a été le centre d'intérêt de ces derniers temps. Le but des règles édictées à cet égard est d'accroître la confiance dans le secteur bancaire et financier en vue de promouvoir la démarche d'inclusion financière et la stabilité financière à travers les moyens suivants :

S'assurer que le client bénéficie d'un traitement équitable et transparent des services et des produits financiers, avec facilité à un coût raisonnable et de qualité.

Fournir les informations nécessaires et précises à toutes les étapes de la relation du client avec les fournisseurs de services financiers, à travers la divulgation de manière transparente des données aux clients en veillant à les informer sur les avantages et les risques associés au produit tout en développant un mécanisme. Pour mettre les clients régulièrement au courant de toutes les mises à jour et les modifications dans les produits et services.

La possibilité de donner des conseils en fonction des besoins des clients et de la complexité des produits et des services qui leur sont fournis.

Protéger les données financières des clients et développer des mécanismes appropriés pour surveiller et défendre leurs droits.

Mettre en place des mécanismes pour traiter les plaintes des clients dans un délai raisonnable, et s'assurer qu'ils soient indépendants, impartiaux, responsables, efficaces et en conformité avec les meilleures pratiques internationales.

Informé et sensibiliser les clients et les catégories marginalisés, en particulier, et les prestataires de services financiers aux principes de la protection financière des consommateurs

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

pour la compréhension de leurs droits et leurs responsabilités afin qu'ils remplissent leurs obligations.

1.7.3 Développer des services financiers et des produits qui répondent aux besoins de toutes les catégories sociales

Ce point est considéré comme l'un des plus importants piliers pour concrétiser l'inclusion financière à travers la facilitation de l'accès aux services financiers au profit des particuliers et des petites et moyennes et micros entreprises, il s'ensuit que cette exigence des produits et des services financiers incombe aux fournisseurs des services financiers, en tenant compte :

Des besoins et des exigences des clients ciblés lors de la conception des produits et services qui leurs sont destinés avant de les mettre sur le marché, ainsi que l'innovation de nouveaux produits d'épargne, d'assurance, et des moyens de paiement, autre que les prêts.

Favoriser la concurrence entre les fournisseurs des produits et des services financiers, pour offrir plus d'options aux clients et améliorer la compétitivité entre les institutions financières, pour maintenir un niveau élevé de la qualité de services, permettant aux clients de choisir facilement en toute transparence, les produits avec des coûts raisonnables.

La réduction des taxes et commissions injustifiées imposées aux clients, ainsi que la réduction des prestations de services financiers inappropriés en contrepartie du paiement de commissions par le client.

Prendre en considération la situation des clients lors de la relation afin de leur éviter d'être exploités par les fournisseurs de services financiers en les sur endettant.

L'allègement des besoins de financement à travers la révision des instructions en vigueur par les autorités de contrôle.

Assurer une formation au personnel des fournisseurs des services financiers, dédié à cette activité.

1.7.4 L'éducation Financière

Tout Etat doit se préoccuper de l'éducation et de la sensibilisation financière à travers l'élaboration d'une stratégie nationale visant à promouvoir l'enseignement et la culture financière. Le développement de cette stratégie par des organismes gouvernementaux et le secteur privé, afin d'améliorer les connaissances financières des citoyens, en particulier les catégories vulnérables tels que les petites et moyennes entreprises, les jeunes et les femmes.

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

L'objectif de l'éducation financière est d'instaurer un système d'enseignement financier intégrée en vue de bâtir une société cultivée sur le plan financier et œuvre à promouvoir et à développer la sensibilisation de tous les segments de la société, qui possèdera les compétences qui lui permettront d'être en mesure de comprendre et d'assimiler les produits et services financiers, sachant que la culture financière aide les citoyens à prendre des décisions d'investissement saines et étudiées dans leurs différentes transactions financières avec le plus faible degré du risque.

Il convient également de réaliser un équilibre entre les informations à la disposition des consommateurs et les fournisseurs de services financiers, en particulier les nouveaux consommateurs en prenant en compte leur manque d'expérience dans la consommation des services financiers pour les aider à comprendre leurs droits et responsabilités. Des programmes de sensibilisation pour les consommateurs sont souvent mise en œuvre à travers des campagnes publiques de sensibilisation visant à permettre aux consommateurs de prendre des décisions financières adaptées à leurs besoins.

Section 03 : Le rôle de la FinTech dans le développement de l'inclusion financière

La technologie financière et ses services sont étroitement liés à l'inclusion financière, au développement durable et à la croissance économique. En effet, la technologie financière constitue l'un des moyens les plus importants pour promouvoir l'inclusion financière, car elle vise à réaliser l'intérêt général, créer des opportunités d'emploi, ce qui contribue à réduire les taux de pauvreté, améliorer le niveau de vie et fournir des services financiers de manière simple et à faible coût.

1.1 La relation entre la technologie financière et l'inclusion financière

Il est important de comprendre comment l'inclusion financière et la technologie financière fonctionnent ensemble. En effet, la technologie financière facilite l'utilisation des services financiers et leur intégration dans le système financier pour tous, en trouvant des moyens de rendre ces services plus efficaces et accessibles à tous. Elle est également exploitée pour attirer

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

de nombreux clients financièrement exclus, renforçant ainsi l'inclusion financière, et ce à travers :⁵³

1.1.1 Faciliter l'accès aux services financiers

Par exemple, les paiements dans les marchés traditionnels nécessitent souvent des paiements en espèces ou des transferts via des opérateurs de transfert d'argent (MTO) et d'autres fournisseurs de services de paiement (PSP). Ces services présentent de nombreux problèmes : elles sont lentes, coûteuses, difficiles à tracer et souvent peu sécurisées. Les nouvelles solutions de technologie financière, basées sur le cloud, les plateformes numériques et les technologies de registre distribué (DLT), couvrant les paiements mobiles et les applications peer-to-peer (P2P), sont venues corriger ces lacunes.

Les services de prêt sont également influencés par les nouveaux algorithmes, tels que les contrats intelligents appliqués à de grandes quantités de données, puis agrégés par les prestataires de services, en particulier les services de paiement et les fournisseurs de commerce électronique. Cela améliore la modélisation des risques de crédit et permet l'accès au crédit pour de nouveaux emprunteurs, y compris les petites et moyennes entreprises. Cela favorise également les avancées dans les domaines de l'intelligence artificielle, de l'identité numérique et de la cybersécurité, ouvrant la voie à de nouveaux modèles de gestion des risques pour les particuliers, les institutions financières et les régulateurs.

1.1.2 Encourager un plus grand nombre de consommateurs à utiliser les services financiers et à accéder aux services financiers grâce à la fintech

En effet, celle-ci n'est plus réservée uniquement aux clients à hauts revenus. Cela a permis de créer davantage d'opportunités pour la croissance économique et la création d'emplois. Toutefois, cela a également provoqué une certaine confusion chez de nombreuses grandes banques et institutions financières traditionnelles, notamment en ce qui concerne les pratiques réglementaires. Un exemple simple de cette confusion peut être observé dans certaines applications mobiles qui permettent de négocier des actions sans prélever de commissions sur les utilisateurs pour ces transactions.

1.1.3 Permettre aux clients l'accès financier

⁵³ ريهام أحمد ممدوح حسين، أثر التكنولوجيا المالية على العدالة الاقتصادية، المجلة العلمية للاقتصاد والتجارة، مصر، 2020، صص 477-480

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

C'est pourquoi la stratégie de partenariat avec les banques, que cherchent à adopter la plupart des startups, bénéficiera à la fois aux clients, aux personnes exclues du système financier et à celles qui y sont déjà intégrées. Elle profitera également aux startups en accélérant leur croissance et en stabilisant leur marché. Quant aux banques, elles deviendront plus réactives aux besoins changeants des clients et aux avancées technologiques, ce qui profitera à toutes les parties prenantes.

1.1.4 Développer le système financier numérique :

Bien que les comptes mobiles soient l'outil le plus répandu de la fintech pour favoriser l'inclusion financière informelle, la véritable opportunité qu'offre la fintech réside dans le développement de l'ensemble du système financier numérique. Ce dernier doit répondre aux besoins à la fois des particuliers et des petites et moyennes entreprises, permettant ainsi une inclusion financière à grande échelle.

1.2 Le rôle de la technologie financière dans la promotion de l'inclusion financière :

La technologie financière stimule l'inclusion financière, car elle permet aux individus des pays en développement d'accéder aux services financiers d'une manière nouvelle. Cela favorise une large expansion du commerce électronique et de l'apprentissage en ligne. En outre, la fintech a la capacité de mondialiser les « services essentiels via l'inclusion financière », non seulement dans les économies avancées, mais aussi dans les économies en développement, où les services financiers ne sont pas encore largement diffusés et où les téléphones portables et smartphones se répandent rapidement.⁵⁴

La fintech et les services technologiques financiers sont étroitement liés à l'inclusion financière. En effet, la technologie financière constitue l'un des moyens les plus importants pour atteindre l'inclusion financière, car elle sert l'intérêt général, crée des opportunités d'emploi et fournit des services financiers de manière simple et peu coûteuse.

Dans ce contexte, les communautés à faible revenu se tournent vers les services financiers numériques pour gérer leur argent en utilisant des téléphones mobiles et des cartes prépayées. Les technologies financières modernes ont un impact positif sur les taux d'inclusion financière, notamment dans les zones rurales reculées. L'identité numérique a facilité plus que jamais l'ouverture de comptes bancaires, et les services financiers basés sur les téléphones mobiles atteignent désormais les zones éloignées. De plus, l'amélioration de l'accès aux données des

زواويد الزهاري، التكنولوجيا المالية وتعزيز الشمول المالي في ظل جائحة كورونا، مجلة ربحان للنشر العلمي تصدر عن مركز فكر للدراسات والتطوير، العدد 06، تاريخ النشر 2021، ص 13-14

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

clients permet aux fournisseurs de concevoir des produits financiers numériques mieux adaptés aux besoins des personnes titulaires de comptes bancaires.

Les institutions financières bénéficient du rythme accéléré des technologies modernes liées aux téléphones mobiles et à Internet, leur permettant d'offrir une variété de services financiers répondant aux besoins des clients, à travers une meilleure compréhension de ceux-ci. Dans ce cas, ces institutions parviennent à atteindre la base de la pyramide sociale, jouant ainsi un rôle fondamental dans la réalisation et la promotion de l'inclusion financière.

La transformation numérique facilite l'accès au crédit et aux services financiers, contribuant ainsi à sortir la société de l'extrême pauvreté. L'inclusion financière vise à offrir à un plus grand nombre de personnes la possibilité de créer leurs propres entreprises et de générer un revenu stable. Les institutions œuvrant dans ce domaine sensibilisent également les gens à la gestion du crédit et au développement de leurs activités.

L'accès aux populations marginalisées nécessite des canaux innovants et des produits numériques capables de relever le défi constant de l'efficacité et de la durabilité. Il est attendu que la fintech contribue à renforcer l'inclusion financière de millions de particuliers et de micro, petites et moyennes entreprises à travers le monde, en surmontant les obstacles traditionnels. La technologie financière jouera un rôle déterminant dans la levée de ces obstacles persistants à l'inclusion financière, permettant notamment aux pays en développement de progresser directement vers la transformation numérique.⁵⁵

Cela passe par :⁵⁶

1.2.1 Portée de la couverture

L'infrastructure physique limitée a longtemps constitué l'un des principaux obstacles à l'accès à une large gamme de produits financiers. Les canaux numériques mis en place par les banques, les compagnies de télécommunication et d'autres prestataires de services ont permis à des millions de personnes disposant de téléphones mobiles d'accéder aux services financiers numériques au cours des dernières années. Ces personnes ont pu être connectées non seulement à des services d'épargne, d'assurance, d'investissement, de facilités de crédit et de prêts, mais aussi à des services de base tels que l'eau et l'électricité grâce à des paiements à la consommation.

زواويد الزهاري، التكنولوجيا المالية وتعزيز الشمول المالي في ظل جائحة كورونا، مجلة ربحان للنشر العلمي تصدر عن مركز فكر للدراسات والتطوير، العدد 06، تاريخ النشر 2021، ص 13-14

ريان جريدي، سحر كرامة دور التكنولوجيا المالية في تعزيز الشمول المالي دراسة حالة القطاع المصرفي الجزائري خلال الفترة (2010-2018) مذكرة ماستر أكاديمي، كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير جامعة قاصدي مرباح، ورقلة، 2021/2022، ص 22-23

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

1.2.2 Informations sur les clients

Les prestataires de services financiers exigent la vérification de l'identité du client dans le cadre des procédures de diligence raisonnable, de gestion et de couverture des risques. L'identité numérique et les empreintes de données générées par l'utilisation des services numériques (notamment les réseaux de téléphonie mobile, les paiements électroniques, le commerce électronique et les réseaux sociaux) fournissent les informations nécessaires à l'ouverture de comptes. Cela facilite l'accès à une gamme de produits et services financiers.

1.2.3 L'inclusion des populations mal desservies dans la prospérité économique

Implique la mise à disposition d'un large éventail de services de paiements, de dépôts, d'assurances, ainsi que de produits de crédit de faible valeur, conçus en fonction des besoins des clients. Pour que cela soit durable, il faut générer des revenus suffisants pour couvrir les coûts, sans pour autant fixer des prix inaccessibles. Cela nécessite un coût de prestation des services faible, ce qui peut être atteint grâce à une gestion directe via des solutions de technologies financières (fintech).

La fintech offre des avantages tels que l'élargissement de l'accès aux services, la réduction des coûts et un confort accru lors de la réalisation des transactions. Les nouveaux entrants sur le marché et les nouveaux modèles d'activités trouvent des moyens de fournir des produits financiers adaptés aux segments non bancarisés, tout en assurant leur distribution et les services connexes.

Les cartes d'identité numériques aident les institutions financières dans certains pays et juridictions à réduire les coûts d'acquisition des clients. Elles permettent également aux gouvernements d'identifier les bénéficiaires des aides et de les distribuer de manière électronique. Les services de la fintech, comme les transactions via téléphone mobile, et à l'avenir, les programmes de prêts alternatifs et les grandes bases de données, ont le potentiel d'élargir l'accès au crédit et aux facilités de financement pour les petites et moyennes entreprises ainsi que pour les particuliers. En outre, des technologies telles que les interfaces de programmation d'applications (API) et la technologie des registres distribués peuvent contribuer à développer de nouvelles méthodes d'enregistrement et d'échange de données à travers les chaînes de valeur agricoles et commerciales, réduisant ainsi les asymétries d'information.

1.3 Les défis de la technologie financière à la lumière des exigences de l'inclusion financière

Chapitre II : La Fintech et L'inclusion financière en Algérie

La technologie financière offre une solution à de nombreux défis entravant l'élargissement de la base de l'inclusion financière, notamment le coût élevé des services financiers traditionnels, l'éloignement des zones rurales par rapport aux centres de services financiers, et la complexité des procédures adoptées par les institutions classiques. Les appareils intelligents permettent de fournir des services jusqu'aux points les plus reculés, atteignant ainsi diverses catégories de la société sans qu'elles aient à se déplacer, et ce à moindre coût, étant donné qu'ils ne nécessitent pas les équipements et installations traditionnels des institutions financières dans leur forme actuelle. De plus, les entreprises de technologie financière jouent un rôle important en offrant davantage d'options et une flexibilité accrue pour les consommateurs.⁵⁷

En raison des opportunités offertes par la technologie financière et ses applications en matière de renforcement des bases de l'inclusion financière, il incombe aux gouvernements, aux banques et aux autorités de régulation de les adopter et de les activer afin d'établir et de promouvoir une inclusion financière efficace.

مجوري سهيلة، عتيق نصر عواطف الخدمات المالية الرقمية كآلية تعزيز الشمول المالي: دراسة حالة تجارب دولية، مذكرة ماستر أكاديمي، كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير، جامعة الشهيد حمه لخضر، الوادي، 2021/2022، ص55

Conclusion

Ce chapitre constitue une combinaison entre la technologie financière et l'inclusion financière, en les abordant dans deux sections distinctes. La première section a traité de la technologie financière, tandis que la deuxième s'est penchée sur l'inclusion financière. Ces deux notions ont été réunies dans une troisième section qui a permis d'explorer le lien entre elles et de mettre en lumière le rôle de la technologie financière dans le renforcement de l'inclusion financière.⁵⁸

La technologie financière et l'inclusion financière représentent deux moteurs essentiels du développement économique et social, malgré les obstacles et défis auxquels l'inclusion financière a été confrontée - défis que la technologie financière a contribué à surmonter. Ainsi, ces deux concepts sont complémentaires, car ils facilitent l'élargissement de l'accès aux services financiers et l'amélioration de la gestion des ressources financières (tout en insistant sur l'importance d'un équilibre entre l'innovation technologique et la garantie de la sécurité et de la confidentialité dans l'utilisation de ces technologies).

L'usage responsable et efficace de la technologie peut rendre l'inclusion financière et le développement financier plus puissants et plus efficaces dans le soutien au développement économique.

عديلة، دور التكنولوجيا المالية في تعزيز الشمول المالي في الوطن العربي (تجربة البحرين) مجلة أبحاث اقتصادية إيجواني صونيا مريم 58
معاصرة، المجلد 04 العدد 02، جامعة 8 ماي 1945، قالمة، 2021، ص 288.

Chapitre III

*La Fintech en Algérie -stratégies
d'inclusion financière cas : Société Générale
Algérie.*

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière *Cas de Société Générale Algérie*

Introduction

Après avoir exposé dans le cadre de notre partie théorique, au niveau du premier chapitre, le paysage de la finance et du marché bancaire en Algérie, présenter au cours du deuxième chapitre la fintech et l'inclusion financière en Algérie, nous arrivons au troisième chapitre qui porte sur une étude empirique ayant pour objectif d'identifier les technologies financières utilisées dans le secteur bancaire et financier, ainsi que leur rôle dans l'avancement de l'inclusion financière.

Pour cela nous sommes contraints de faire d'abord une présentation de l'agence d'accueil dans une première section, puis nous présenterons les résultats de l'entrevue menée au sein de la Direction de La Société Générale Algérie afin de connaître les technologies utilisées d'apprendre leurs impacts sur l'inclusion financière.

Section 01 : Présentation de la société générale Algérie

La Société Générale est une banque française de premier ordre qui se déploie dans 66 pays et sert plus de 30 millions de clients. Sa stratégie d'entretien des relations avec ses clients combinée à l'excellence de ses services lui permet de résister à un environnement hautement compétitif. En Algérie, la Société Générale y exerce depuis 1987, ayant ouvert sa première succursale à Alger en 2000. Actuellement, elle dispose de 91 agences, dont 13 centres d'affaires. Grâce à une gamme diverse de produits et services adaptés aux besoins spécifiques des clients particuliers et professionnels, elle a su s'établir sur le marché algérien. La Société Générale joue un rôle significatif dans l'économie algérienne.

1.1 Historique de la société générale

Fondée en 1864 par Napoléon III, la Société Générale a émergé avec une vision ambitieuse, soutenir le développement du commerce et de l'industrie en France. Au fil des années, cette institution bancaire a évolué pour devenir une force motrice de la modernisation économique du pays. Elle a rapidement étendu son réseau d'agences à travers la France, passant de 46 à 1 500 guichets entre 1870 et 1940, et est devenue le leader français en termes de dépôts pendant l'entre-deux-guerres. À l'international, la Banque a acquis une dimension mondiale en participant au financement d'infrastructures cruciales en Europe, en Amérique latine et en Afrique du Nord. Elle a également ouvert des succursales dès 1871 dans des villes

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière Cas de Société Générale Algérie

stratégiques comme Londres, New York, Buenos Aires et Dakar⁵⁹. La Société Générale ne s'est pas limitée aux frontières nationales. Elle a joué un rôle actif dans le financement d'infrastructures essentielles pour le développement économique de plusieurs pays d'Amérique latine, d'Europe et d'Afrique du Nord. Cette expansion a été accompagnée par l'implantation d'un réseau de détail à l'étranger, avec des succursales à Londres dès 1871, et une présence dans 14 pays avant la Première Guerre mondiale. Après avoir été nationalisée en 1945, la Société Générale a participé activement au financement de la reconstruction de la France. Pendant les Trente Glorieuses, elle a connu une croissance significative et a contribué à la diffusion des techniques bancaires en lançant des produits innovants. Elle s'est adaptée aux réformes bancaires des années 1960-1967 en se tournant vers une clientèle de particuliers tout en continuant à soutenir les entreprises.

En 1987, la banque a été privatisée et introduite en Bourse avec succès, ouvrant son capital aux salariés. Elle a développé une stratégie de banque universelle et s'est fortement implantée à l'international, tout en étoffant ses réseaux en France et à l'étranger. En janvier 2023, la Société Générale a lancé une nouvelle Banque de détail en France, résultant de la fusion de ses réseaux de Banque de détail en France, Société Générale et Groupe Crédit du Nord, dans le but d'offrir une meilleure proximité, réactivité, expertise et responsabilité à ses clients.

Aujourd'hui, la Société Générale est présente dans 66 pays avec plus de 117 000 collaborateurs. Elle est résolument orientée vers l'avenir, s'engageant à accompagner ses clients dans les révolutions digitales et la transition environnementale et sociale. Sa raison d'être est de "Construire ensemble, avec ses clients, un avenir meilleur et durable en apportant des solutions financières responsables et innovantes". Avec près de 160 ans d'expertise, la Société Générale continue d'incarner la banque du XXI^e siècle^{54,60}

1.1.1 Histoire de la société générale Algérie

- 1987 : Ouverture d'un bureau de représentation.
- 1988/1999 : Obtention de l'Agrément Bancaire et création de la filiale Société Générale Algérie.
- 2000 : Ouverture à la clientèle de la 1^{ère} Agence d'El Biar en mars 2000.

⁵⁹ <https://www.societegenerale.com/fr/le-groupe-societe-generale/identite/histoire> 22/06/25 à 13 :00

⁶⁰ Document du groupe société générale.

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière Cas de Société Générale Algérie

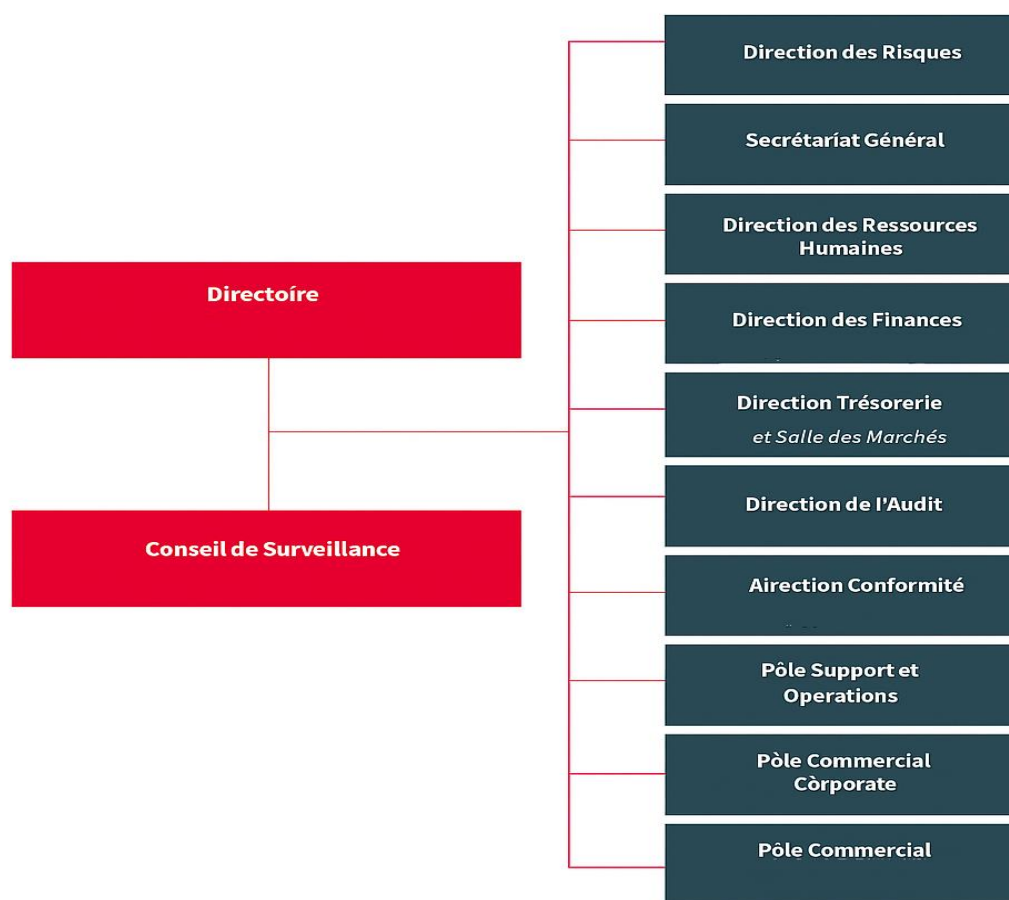
- 2004 : Société Générale Algérie devient filiale à 100% du Groupe Société Générale après rachat des actionnaires minoritaires.
- 2007/2008 : Création de la Direction Grandes Entreprises Internationales (DGEI) et de la Direction Grandes Entreprises Nationales (DGEN).
- 2009 : Création de l'activité Banque de Financement d'Investissement (BFI).
- 2010 : Création de quatre Centres d'Affaires à Alger (Chéraga-Amara, Dar El-Beïda, Rouiba-Hassiba et Constantine-Palma) pour mieux servir les PME.
- 2011 : Création de l'Agence Clientèle Patrimoniale (ACP) et nouvelle posture de communication basée sur la valeur « Esprit d'équipe ».
- 2012 : L'ouverture de 15 nouvelles agences à travers le territoire national. 2013 : L'ouverture de la Salle des Marchés et création de la filière Global Trade Bank (GTB).
- 2014/ 2015 : L'ouverture de quatre (04) Centres d'Affaires (Dar El Beïda- Blida- Tizi Ouzou- Rouiba).
- 2015 : Célébration des 15 ans de la banque et visite en Algérie du premier responsable Groupe Frédéric Oudéa.
- 2016/2017 : L'ouverture du Centre d'Affaires de Annaba et de quatre nouvelles agences (M'sila-Tiaret-El Kseur Blida).
- 2018 : L'ouverture de deux nouvelles agences (El Tarf – El Khroub), l'organisation de la Panafricain. Valley Community et la création de la première agence bancaire solaire en Algérie (Ghardaïa).
- 2019 : Création de deux Centres d'Affaires (Hassi Messaoud et Sidi Bel Abbes), l'ouverture de l'agence Télémly, la fusion des deux agences bancaires Kouba Rabia et les lauriers (Alger), l'organisation du séminaire Corporate Afrique bassin Méditerranéen et Outremer.
- 2020 : L'ouverture de l'Agence Oran Les Lions, Mutualisation de l'agence Oran

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière Cas de Société Générale Algérie

Gambetta et du Centre d'Affaires Oran Point du Jour, mutualisation de l'agence Rouiba et du Centre d'Affaires Rouiba et la mutualisation du Centre d'Affaires Cheraga et L'Agence Ouled Fayet⁶¹.

1.2 Organigramme de la direction générale Société Générale Algérie :

Figure n°01 : Organigramme organisationnel de la SGA



Source : Rapport d'activité 2023, Société Générale Algérie.

⁶¹ IDEM.

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière

Cas de Société Générale Algérie

1.3 Activités de la banque société générale

Les activités de la banque Société Générale partagent de nombreuses similitudes avec d'autres institutions bancaires, qu'elles soient publiques ou privées. Sa principale activité repose sur l'octroi de crédits et la gestion des dépôts, des services fondamentaux qui sont au cœur du secteur bancaire. Parmi les autres activités on peut trouver :

Gestion de comptes : La banque permet aux clients d'ouvrir et de gérer des comptes bancaires, tels que des comptes d'épargne, des comptes chèques et des comptes à terme.

Gestion de patrimoine : la banque offre des services de gestion de patrimoine, notamment la gestion d'actifs, la planification financière et la gestion portefeuille.

Services de paiement : La banque facilite les paiements et les transactions financières, y compris les virements, les chèques, les cartes de crédit et les services de paiement en ligne.

Change de devises : Les banques fournissent des services de change de devises pour les voyageurs et les entreprises qui ont besoin de devises étrangères.

Services bancaires en ligne : la banque offre des services bancaires en ligne pour permettre aux clients de gérer leurs comptes et d'effectuer des opérations bancaires via Internet.

Gestion de trésorerie pour les entreprises : La banque propose des services de gestion de trésorerie aux entreprises, y compris la gestion des flux de trésorerie, la collecte de paiements et la gestion des paiements fournisseurs.

Services de cartes : La banque émet des cartes de crédit et de débit, offrant des avantages tels que des récompenses, des remises en espèces et des assurances.

Opérations sur le marché des capitaux : la banque propose des services liés aux marchés financiers, tels que le courtage en valeurs mobilières, la négociation d'actions et, ainsi que des conseils en investissement.

Services aux entreprises : La banque offre des services aux entreprises, notamment des lignes de crédit, des financements d'entreprise, des services de paiement pour les entreprises et des conseils financiers

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière
Cas de Société Générale Algérie

1.3.1 Les produits et services proposés par société générale

La Société Générale Algérie intervient sur trois segments de marchés : les

Entreprise (PME / PMI / Grandes entreprises) ; les Professionnels (Profession libérales / Artisans / Commerçants / TPE) et les particuliers.

Cependant la banque offre à sa clientèle une large gamme de produits riches et diversifiés qui sont :

- Comptes bancaires au quotidien

Comptes courants en monnaie locale

Comptes en devises

Comptes en dinars convertibles pour les non-résidents

Comptes intérieurs non-résidents en dinar

Comptes associations

- Placements

Dépôts à terme DZD

Dépôts CEDAC

Dépôts devises (à vue / ou à terme)

Bons de caisse

- Banque électronique

Service international transactionnel : SG@NET (consultation, virements, téléchargement des relevés de comptes)

Virements multiples remis sur support magnétique : Vir Express

Service de reporting multi-pays / multi-banques : SOGECASH INFO SWIFT

- Cycles d'exploitation

Crédit par caisse : facilité de caisse, découverts, ouvertures de crédits, escomptes de papier commercial, avances sur facture marché, préfinancements de marché, crédits à court terme mobilisable

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière
Cas de Société Générale Algérie

Crédits par signature : émissions-réémissions de cautions, avals, garanties financières, obligations cautionnées en douane

- **Financement des investissements**

Crédits à moyen terme en monnaie locale

Crédit-bail mobilier

Syndication de crédits

- **Services à l'international**

Encaissement de chèques en devises

Remises documentaires Import/Export

Crédits documentaire Import/Export

SBLC (Stand by Letter of Credit)

Garanties internationales

Operations de changes

Transfer internationaux.

- **Conseils et assistance aux entreprises**

Représentation des lignes métiers du groupe Société Générale : financements export, financement structuré, M&A, Project finance, opérations de marché, hedging ...etc.

Accompagnement des investissements directs étrangers : IDE en Algérie, règlementation des changes, codes des investissements ... etc.

- **Gestion des salaires**

Traitement des salaires : salaires transférables, conventions entreprises

Cartes de retrait bancaire

Prêts personnels aux salariés

Section 02 : Analyse pratique de la Fintech et son rôle dans l'inclusion financière au sein de la direction générale Société Générale Algérie

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière **Cas de Société Générale Algérie**

Pour bien cerner notre problématique, nous avons mené un entretien avec le responsable de la Société Générale Algérie, ainsi que d'autres professionnels dans le domaine de la finance qui ont pu nous donner une vision claire sur les technologies financières existantes en Algérie.

2.1 Présentation de l'enquête par guide d'entretien

L'entretien implique des éléments essentiels de communication et d'interaction entre les individus, et de ce fait, il ne peut pas être perçu comme un simple sondage où les participants sont dans une relation sans lien personnel.

Ce questionnaire a pour objectif de recueillir des données permettant d'analyser le rôle des technologies financières (FinTech) dans la promotion de l'inclusion financière en Algérie, à travers le cas de la Société Générale.

Notre étude a été réalisée à l'aide d'un guide divisé en 05 parties, la première traitait le contexte général de la Fintech en Algérie puis en deuxième le rôle de la Société Générale dans l'écosystème en Algérie et dans la troisième nous avons abordés l'inclusion financière et son impact social et dans la quatrième l'innovation et technologie ainsi que les perspectives dans la dernière partie.

2.1.1 Déroulement de l'entretien

En respectant les interrogations du guide, nous avons réalisé un entretien avec les responsables des opérations de la SGA, ce qui nous a donné une vision d'ensemble sur les technologies existantes, les défis qui entravent et compliquent cette progression, ainsi que les initiatives futures liées aux nouvelles technologies financières.

2.1.2 Formulation du guide d'entretien

Le questionnaire que nous avons conçu visait à rassembler plusieurs informations et à obtenir le point de vue éclairé des dirigeants sur l'avenir de l'industrie financière en Algérie.

Le guide contenait vingt (20) questions organisées en cinq parties.

La première partie, composée de quatre (04) questions, porte sur le contexte général de la FinTech en Algérie. La première question interroge les répondants sur les transformations que les FinTech apportent au système financier traditionnel algérien. La deuxième question explore les obstacles majeurs rencontrés dans le développement de ces technologies, comme la réglementation ou les infrastructures. La troisième question vise à

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière *Cas de Société Générale Algérie*

évaluer l'impact de la réglementation actuelle sur l'innovation. Enfin, la quatrième question cherche à identifier les segments FinTech jugés les plus prometteurs dans le contexte national.

La deuxième partie est centrée sur le rôle de la Société Générale Algérie dans l'écosystème FinTech. Elle regroupe cinq (05) questions. La cinquième interroge sur les initiatives mises en œuvre par la banque pour intégrer les technologies financières dans sa politique d'inclusion. Les questions suivantes traitent des partenariats stratégiques conclus, des avantages concurrentiels face aux néo-banques, ainsi que des effets de la digitalisation sur l'accès aux services bancaires. Enfin, la neuvième question cible les catégories sociales visées par les efforts d'inclusion (jeunes, femmes, zones rurales, etc.).

La troisième partie aborde l'inclusion financière et son impact social à travers cinq (05) questions. Les répondants sont invités à donner leur propre définition de l'inclusion financière dans le contexte algérien, à préciser l'apport des solutions FinTech dans l'intégration des populations marginalisées, ainsi qu'à évoquer les difficultés rencontrées dans l'adoption du numérique. Les indicateurs de mesure de l'impact social ainsi que les dispositifs mis en place pour garantir la sécurité et instaurer la confiance chez les usagers font également l'objet de cette partie.

La quatrième partie, plus technique, s'intéresse aux technologies et innovations adoptées par la banque. Trois (03) questions ont été posées : sur les technologies utilisées pour améliorer les services, sur l'exploitation des données clients pour optimiser l'expérience utilisateur, et sur les obstacles techniques freinant le développement des FinTech en Algérie.

Enfin, la cinquième et dernière partie explore les perspectives d'avenir à travers trois (03) questions. Il s'agit ici de connaître les priorités stratégiques de la Société Générale en matière de FinTech et d'inclusion, d'avoir une vision sur l'évolution des relations entre banques et start-ups financières, et de proposer des recommandations aux pouvoirs publics pour favoriser un écosystème FinTech plus dynamique.

2.2.1. Analyse et interprétation des résultats de l'étude

2.1.3.1 Questions sur le Contexte Générale de la Fintech en Algérie

Dans cette partie nous allons répondre sur les (04) quatre premières questions concernant la Fintech en Algérie.

A) Comment les Fintechs modifient-elles le paysage du système financier Traditionnel en Algérie.

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière Cas de Société Générale Algérie

Les fintechs transforment progressivement le paysage du système financier traditionnel en Algérie en introduisant des solutions innovantes, plus accessibles et centrées sur l'utilisateur, leur impacte se manifeste à travers les points suivants :

- **Inclusion financière accrue :**

En facilitant l'accès aux services financiers via des applications mobiles et

Plateformes digitales, les fintechs permettent aux populations non bancarisées,

Notamment dans les zones rurales, de bénéficier de services de paiement, de transfert d'argent, ou de micro-financement.

- **Digitalisation des services :**

Les fintechs encouragent la digitalisation des opérations bancaires, forçant ainsi les institutions traditionnelles à moderniser leurs offres pour rester compétitives. Cela se traduit par la mise en place d'applications mobiles, de services de paiement sans contact, ou encore de chatbots pour l'assistance client.

- **Innovation dans les services financiers :**

De nouveaux produits comme le paiement mobile, les portefeuilles électroniques (wallets), ou encore les plateformes de financement participatif (crowdfunding) apparaissent, élargissant l'offre de services disponible en dehors du circuit bancaire classique.

- **Dynamisation de l'écosystème entrepreneurial :**

En soutenant les startups et les petites entreprises à travers des services financiers adaptés et plus souples que ceux des banques classiques, les fintechs jouent un rôle de catalyseur pour l'économie numérique.

Cependant, l'impact des fintechs en Algérie reste encore limité par plusieurs freins : cadre réglementaire encore en cours de structuration, faible taux de bancarisation, dépendance au cash, et défi d'éducation financière.

B) Les obstacles majeurs au développement des FinTechs dans notre pays.

Réglementation restrictive : un cadre réglementaire encore peu adapté à l'innovation technologique. L'absence de lois claires et spécifiques sur les activités FinTech freine l'initiative entrepreneuriale et limite l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché.

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière Cas de Société Générale Algérie

- **Faible culture financière** : tant au niveau des citoyens que des entreprises, qui entrave l'adoption des solutions numériques. Beaucoup restent méfiants ou ignorants quant aux services financiers digitaux, ralentissant ainsi leur diffusion et leur utilisation à grande échelle.
- Il est essentiel d'évaluer ces obstacles pour élaborer des stratégies visant à favoriser l'essor des FinTechs dans notre pays

C) La SGA évalue l'impact de la réglementation actuelle sur l'innovation de la Fintech en Algérie.

En résumé, la réglementation actuelle en Algérie a un impact à la fois positif et négatif sur l'innovation FinTech. Il est crucial d'atteindre un équilibre entre protection des consommateurs à travers notamment la protection des données personnelles et encouragement à l'innovation pour favoriser un écosystème dynamique.

D) Segments Fintech les plus prometteurs pour le Marché Algérie :

- Paiements digitaux
- Crédit scoring
- Blockchain
- Assurance digitale

Chaque segment présente des opportunités uniques pour répondre aux besoins spécifiques du marché algérien et favoriser l'inclusion financière.

2.1.3.2 Rôle de la Société Générale Algérie dans l'écosystème FinTech

Dans cette partie nous rependrons sur les (O5) cinq questions concernant Rôle de la Société Générale Algérie dans l'écosystème FinTech.

A) Comment la Société Générale Algérie intègre-t-elle les innovations FinTech dans sa politique d'inclusion financière :

La Société Générale Algérie (SGA) intègre progressivement les innovations FinTech dans sa stratégie d'inclusion financière, en alignant ses initiatives avec les transformations numériques du secteur bancaire et les besoins des populations sous-bancarisées. Voici comment elle aborde cette intégration :

Services Bancaires Digitaux :

- Mobile Banking & Applications : SGA propose des solutions comme SG Algérie Mobile pour faciliter l'accès aux services bancaires (virements, paiements, consultations de solde) sans besoin d'agence physique.

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière Cas de Société Générale Algérie

- Internet Banking : Une plateforme en ligne pour les particuliers et professionnels, favorisant l'autonomie des utilisateurs.

Sg@trade : La solution de banque à distance Trade permet aux clients Professionnels et Entreprises de créer, modifier et consulter les opérations d'importation, effectuées par crédit documentaire et remise documentaire, traitées avec Société Générale Algérie.

SOGECASH NET est la solution de banque en ligne à distance qui convient à vos besoins, et qui vous permet de suivre la gestion de vos comptes 24h/24j/7 en temps réel. Réaliser facilement et en toute sécurité vos opérations courantes.

Paiements Électroniques et Portefeuilles Digitaux

- SGA soutient les solutions de paiement sans contact et les cartes prépayées, adaptées aux populations non bancarisées.

Partenariats potentiels avec des acteurs du mobile money (comme les opérateurs télécoms) pour étendre l'accès aux services financiers.

Collaboration avec les FinTechs

Bien que l'écosystème FinTech en Algérie soit encore émergent, SGA pourrait nouer des partenariats avec des startups locales pour développer des solutions innovantes (microcrédit, scoring alternatif, etc.).

- Participation à des hackathons ou incubateurs pour stimuler l'innovation.

Inclusion financière via le digital

- Comptes simplifiés : Offre de comptes avec des exigences minimales pour les populations rurales ou à faible revenu.

- Sensibilisation et éducation financière : Campagnes digitales (réseaux sociaux, webinaires) pour familiariser les clients avec les outils bancaires modernes.

B) Quels partenariats stratégiques avez-vous noués pour développer vos solutions FinTech

Dans le cadre du développement de solutions fintech, plusieurs partenariats stratégiques ont été envisagés ou mis en place afin de combiner expertises techniques, connaissance du marché local et conformité réglementaire ;

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière **Cas de Société Générale Algérie**

La Société Générale Algérie (SGA) collabore avec plusieurs partenaires fintech pour moderniser ses services bancaires et proposer des solutions innovantes. Voici quelques-uns de ses partenaires fintech connus :

- **Algérie Poste (via Carte Edahabia et BaridiMob)**

- Partenariat pour les services de paiement mobile et les transferts d'argent.
- BaridiMob permet aux clients de la SGA d'effectuer des transactions via leur mobile.
- Collaboration avec des acteurs locaux pour les solutions de paiement électronique et les cartes prépayées.

- **Solutions locales de paiement digital**

- La SGA travaille avec des startups algériennes pour développer des portefeuilles électroniques et des solutions de cashless payment (TemTem, DzayerPay, BMS, Avoka...etc.)

- **Systèmes de transfert d'argent (Western Union, Money Gram)**

- La SGA propose des services de transfert internationaux via ces réseaux.

C) Quels sont, selon vous, les avantages concurrentiels de la Société Générale face aux néo-banques et FinTechs locales

La société générale dispose de plusieurs avantages concurrentiels solides, ces avantages concurrentiels permettent à Société Générale de se positionner favorablement sur le marché face aux néo-banques et FinTechs locales, tout en continuant à innover et à s'adapter aux nouvelles tendances, à travers notamment un ancrage local couplé à une expertise internationale.

D) En quoi la digitalisation des services bancaires a-t-elle contribué à faciliter l'accès aux services financiers pour les populations non bancarisées

La digitalisation des services bancaires a significativement contribué à faciliter l'accès aux services financiers pour les populations non bancarisées de plusieurs manières en rendant les services plus accessibles, abordables et adaptés aux besoins des populations non bancarisées.

E) Quels segments de clientèle sont ciblés en priorité dans ces initiatives d'inclusion

- Jeunes
- Femmes
- Zones rurales
- Micro-entrepreneurs

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière Cas de Société Générale Algérie

Ces segments de clientèle sont prioritaires car ils représentent des groupes souvent sous-représentés dans le système financier, et leur inclusion est cruciale pour favoriser une croissance économique plus équitable et durable.

2.1.3.3 Inclusion financière et impact social

A) Comment définissez-vous l'inclusion financière dans le contexte algérien

En somme, l'inclusion financière dans le contexte algérien vise à garantir que tous les citoyens aient accès à des services financiers adaptés, tout en favorisant l'éducation financière et en utilisant les technologies numériques sécuriser et respectant la réglementation pour surmonter les obstacles géographiques et socio-économiques. Cela contribue non seulement à l'amélioration des conditions de vie des individus, mais aussi au développement économique global du pays.

B) En quoi les solutions FinTech proposées par votre agence contribuent-elles à l'inclusion des populations rurales et marginalisées

En intégrant ces éléments, les solutions FinTech de Société Générale contribuent à créer un écosystème financier plus inclusif, permettant aux populations rurales et marginalisées d'accéder à des services financiers essentiels et de participer pleinement à l'économie.

C) Quels sont les principaux défis rencontrés pour l'adoption des services FinTech auprès des populations peu familiarisées avec le numérique

Ces défis nécessitent des stratégies ciblées, telles que des programmes de formation, des initiatives de sensibilisation et des solutions adaptées, pour favoriser l'adoption des services FinTech auprès des populations peu familiarisées avec le numérique.

D) Quels indicateurs utilisez-vous pour mesurer l'impact social de vos initiatives

- **Aux d'inclusion financière** : Mesurer le pourcentage de la population qui accède aux services bancaires grâce aux initiatives, en particulier parmi les groupes cibles comme les jeunes, les femmes et les populations rurales.
- **Utilisation des services FinTech** : Suivre le nombre d'utilisateurs actifs des plateformes et applications numériques, ainsi que la fréquence d'utilisation des services offerts.
- **Satisfaction des clients** : Évaluer la satisfaction des utilisateurs à travers des enquêtes et des retours d'expérience, afin d'identifier les points forts et les axes d'amélioration des services.
- **Accès au crédit** : Analyser le nombre de nouveaux emprunteurs issus de populations marginalisées qui ont accès à des produits de crédit, ainsi que l'évolution de leur situation financière.

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière
Cas de Société Générale Algérie

- **Transferts d'argent** : Mesurer le volume et la fréquence des transferts d'argent effectués via les solutions numériques, en particulier pour les populations vivant dans des zones rurales.

Les indicateurs permettent d'avoir une vue d'ensemble sur l'efficacité des initiatives d'inclusion financière et d'ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus.

E) Quels dispositifs avez-vous mis en place pour garantir la sécurité et instaurer la confiance chez vos utilisateurs

- **Authentification renforcée** : L'utilisation de méthodes d'authentification à deux facteurs (2FA) pour sécuriser l'accès aux comptes des utilisateurs, ce qui ajoute une couche de protection supplémentaire contre les accès non autorisés.

- **Chiffrement des données** : Les données sensibles des utilisateurs sont chiffrées tant lors de leur transmission que lors de leur stockage, assurant ainsi leur protection contre les cyberattaques.

- **Surveillance des transactions** : Mise en place de systèmes de surveillance en temps réel pour détecter les activités suspectes ou frauduleuses, permettant une intervention rapide en cas de problème.

- **Assistance client** : Un service d'assistance disponible pour répondre aux questions des utilisateurs concernant la sécurité de leurs comptes et les aider en cas de problème.

- **Conformité réglementaire** : Respect des normes et réglementations en matière de sécurité des données et de protection de la vie privée, comme le RGPD, afin de garantir que les droits des utilisateurs sont protégés.

- **Mises à jour régulières** : Application de mises à jour régulières des systèmes et des logiciels pour corriger les vulnérabilités et améliorer la sécurité des plateformes numériques.

- **Tests de sécurité** : Réalisation de tests de pénétration et d'audits de sécurité réguliers pour identifier et corriger les failles potentielles dans les systèmes.

- **Politique de confidentialité claire** : Fournir aux utilisateurs une politique de confidentialité transparente qui détaille la manière dont leurs données sont collectées, utilisées et protégées.

- **Feedback des utilisateurs** : Encouragement des retours d'expérience des utilisateurs pour identifier les préoccupations en matière de sécurité et ajuster les dispositifs en conséquence.

Ces dispositifs visent à créer un environnement sécurisé pour les utilisateurs, renforçant ainsi leur confiance dans les services proposés par Société Générale.

2.1.3.4 Technologies et innovations

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière Cas de Société Générale Algérie

A) Quelles technologies FinTech sont utilisées dans votre agence pour améliorer l'offre de services

- **Applications mobiles** : Développement d'applications bancaires mobiles permettant aux clients d'accéder à leurs comptes, d'effectuer des transactions, et de gérer leurs finances en toute simplicité.
- **Intelligence artificielle (IA)** : Intégration de l'IA pour l'analyse des données clients, la personnalisation des offres, et l'automatisation du service client via des chatbots et des assistants virtuels.
- **Big Data** : Utilisation d'analyses de Big Data pour mieux comprendre les comportements des clients, anticiper leurs besoins, et améliorer la prise de décision en matière de produits et services.
- **API (Interfaces de Programmation d'Applications)** : Développement d'API pour faciliter l'intégration avec des partenaires FinTech, permettant d'élargir l'offre de services et d'améliorer l'expérience client.
- **Cybersécurité avancée** : Mise en place de technologies de cybersécurité pour protéger les données des clients et assurer la sécurité des transactions.
- **Robo-conseillers** : Développement de solutions de gestion de patrimoine automatisées pour offrir des conseils d'investissement personnalisés à un coût réduit.

Ces technologies permettent à améliorer l'efficacité de ses services, d'enrichir l'expérience client, et de répondre aux besoins évolutifs du marché.

B) Comment exploitez-vous les données clients pour améliorer l'expérience utilisateur et favoriser l'inclusion

- **Analyse des comportements** : En analysant les données comportementales des clients, la banque peut identifier les préférences et les besoins spécifiques, permettant ainsi de personnaliser les offres et les services.
- **Segmentation de la clientèle** : Les données sont utilisées pour segmenter les clients en fonction de divers critères (âge, localisation, comportement financier), ce qui permet de cibler des groupes spécifiques avec des produits adaptés, notamment pour les populations marginalisées.
- **Personnalisation des services** : Grâce à l'analyse des données, Société Générale peut offrir des recommandations personnalisées sur des produits financiers, comme des options de crédit ou d'épargne, en fonction des besoins individuels des clients.

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière Cas de Société Générale Algérie

- **Détection des besoins non satisfaits** : En surveillant les interactions des clients avec les services, la banque peut identifier les besoins non satisfaits et développer de nouveaux produits ou services pour y répondre, notamment pour les populations non bancarisées.
- **Feedback et ajustements** : Les données recueillies à partir des retours d'expérience des clients permettent d'ajuster et d'améliorer continuellement les services, garantissant ainsi une expérience utilisateur optimale.
- **Prédiction des tendances** : L'analyse des données historiques aide à anticiper les tendances du marché et les comportements futurs des clients, ce qui permet à Société Générale de s'adapter proactivement aux besoins émergents.
- **Sécurité et protection des données** : En exploitant les données de manière responsable et sécurisée, Société Générale renforce la confiance des clients, ce qui est essentiel pour favoriser une adoption plus large des services financiers.

En utilisant ces approches, on peut non seulement améliorer l'expérience utilisateur, mais aussi promouvoir une inclusion financière plus large en répondant aux besoins spécifiques des clients.

C) Quels obstacles techniques freinent le déploiement des solutions FinTech en Algérie

- **Infrastructures technologiques limitées** : L'absence d'une infrastructure technologique robuste, comme une connectivité Internet fiable et des réseaux de télécommunications de qualité, peut entraver l'accès aux services FinTech, en particulier dans les zones rurales.
- **Interopérabilité des systèmes** : Les difficultés d'intégration entre les différents systèmes bancaires et les solutions FinTech peuvent compliquer le déploiement de services numériques cohérents et efficaces.
- **Sécurité des données** : Les préoccupations concernant la cybersécurité et la protection des données personnelles peuvent freiner l'adoption des solutions FinTech, tant du côté des entreprises que des utilisateurs.
- **Manque de standardisation** : L'absence de normes et de réglementations claires pour les technologies FinTech peut créer des incertitudes pour les développeurs et les investisseurs, limitant ainsi l'innovation.
- **Coûts de développement élevés** : Le coût associé au développement et à la maintenance des solutions technologiques peut être un obstacle, en particulier pour les start-ups FinTech qui manquent de ressources financières.

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière Cas de Société Générale Algérie

- **Réglementations restrictives** : Des réglementations techniques qui ne sont pas adaptées à l'innovation peuvent freiner le développement de nouvelles solutions FinTech, en imposant des exigences compliquées ou coûteuses.
- **Résistance au changement** : Une certaine résistance à l'adoption de nouvelles technologies de la part des utilisateurs et des institutions financières traditionnelles peut également freiner le déploiement des solutions FinTech.

En surmontant ces obstacles techniques, l'Algérie pourrait favoriser un environnement plus propice à l'innovation FinTech et à l'inclusion financière.

2.1.3.5 Perspectives d'Avenir

A) Quelles sont les priorités stratégiques de la Société Générale Algérie concernant les FinTech et l'inclusion financière

- **Développement de solutions numériques en y intégrant l'intelligence artificielle** : Accélérer le développement et l'implémentation de solutions bancaires numériques pour faciliter l'accès aux services financiers, en particulier pour les populations non bancarisées et marginalisées.
- **Partenariats avec des FinTechs** : Établir des collaborations stratégiques avec des start-ups FinTech pour intégrer des innovations technologiques et élargir l'offre de services, tout en tirant parti de l'expertise de ces nouvelles entreprises.
- **Éducation financière** : Mettre en place des programmes d'éducation financière pour sensibiliser et former les clients sur l'utilisation des services numériques, renforçant ainsi leur confiance et leur capacité à gérer leurs finances.
- **Accessibilité et inclusivité** : Concevoir des produits et services adaptés aux besoins spécifiques des groupes cibles, tels que les jeunes, les femmes et les populations rurales, afin de garantir une inclusion financière plus large.
- **Amélioration de la cybersécurité** : Renforcer la sécurité des données et des transactions pour protéger les utilisateurs et instaurer la confiance dans les solutions FinTech proposées.
- **Utilisation des données** : Exploiter les données clients pour mieux comprendre les besoins et les comportements des utilisateurs, permettant ainsi de personnaliser les offres et d'améliorer l'expérience utilisateur.
- **Innovation continue** : Encourager une culture d'innovation au sein de l'organisation pour rester à la pointe des tendances FinTech et s'adapter rapidement aux évolutions du marché.

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière Cas de Société Générale Algérie

- **Conformité réglementaire** : Travailler en étroite collaboration avec les autorités réglementaires pour s'assurer que les solutions FinTech respectent les exigences légales tout en favorisant l'innovation.

- **Suivi et évaluation de l'impact** : Mettre en place des mécanismes pour mesurer l'impact des initiatives d'inclusion financière et ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus.

B) Comment envisagez-vous l'évolution des relations entre banques traditionnelles et start-ups FinTech en Algérie

- **Partenariats stratégiques** : Les banques traditionnelles pourraient de plus en plus rechercher des partenariats avec des start-ups FinTech pour intégrer des solutions innovantes dans leurs offres. Cela permettrait aux banques d'accéder à de nouvelles technologies et d'améliorer leurs services tout en permettant aux FinTechs de bénéficier de l'expertise et du réseau des banques.

- **Adoption des technologies numériques** : Les banques traditionnelles pourraient intensifier leur transformation numérique pour répondre à la pression des FinTechs. Cela inclurait l'amélioration de leurs infrastructures technologiques et l'adoption de solutions numériques pour attirer les clients, en particulier les jeunes et les populations non bancarisées.

- **Écosystèmes d'innovation** : La création d'écosystèmes d'innovation, incluant des incubateurs et des accélérateurs, pourrait faciliter les interactions entre banques et start-ups, favorisant ainsi l'émergence de nouvelles idées et solutions adaptées aux besoins du marché.

- **Réglementation collaborative** : Les établissements financiers pourraient travailler ensemble avec les régulateurs pour créer un cadre réglementaire qui soutienne l'innovation tout en garantissant la sécurité et la protection des consommateurs.

- **Focus sur l'inclusion financière** : Les banques traditionnelles pourraient s'associer avec des FinTechs pour développer des solutions visant à améliorer l'inclusion financière, en ciblant les populations marginalisées et en offrant des produits adaptés.

- **Échange de connaissances** : Les banques pourraient tirer parti de l'expertise des FinTechs en matière de technologie et d'innovation, tandis que les FinTechs pourraient bénéficier de la connaissance approfondie des marchés et des clients des banques.

- **Évolution des attentes des consommateurs** : Avec l'augmentation des attentes des consommateurs en matière de services rapides et personnalisés, les banques traditionnelles devront s'adapter et innover pour rester compétitives face aux start-ups FinTech.

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière Cas de Société Générale Algérie

En somme, les relations entre banques traditionnelles et start-ups FinTech en Algérie devraient évoluer vers une dynamique de collaboration et d'innovation, avec un accent sur l'amélioration des services et l'inclusion financière.

C) Quelles recommandations formulerez-vous aux pouvoirs publics pour favoriser le développement de l'écosystème FinTech algérien

- **Élaboration d'un cadre réglementaire clair** : Mettre en place des réglementations spécifiques et adaptées aux FinTechs, qui encouragent l'innovation tout en garantissant la sécurité des consommateurs. Cela inclut des procédures d'approbation simplifiées pour les nouvelles technologies.
- **Soutien à l'innovation** : Créer des programmes de soutien financier et d'incubation pour les start-ups FinTech, incluant des subventions, des prêts à faible taux d'intérêt et des espaces de co-working pour stimuler l'innovation.
- **Promotion de la collaboration** : Encourager les partenariats entre banques traditionnelles, FinTechs, universités et centres de recherche pour favoriser l'échange de connaissances et le développement de solutions adaptées aux besoins du marché.
- **Formation et sensibilisation** : Investir dans des programmes de formation pour développer les compétences numériques et financières des entrepreneurs et des consommateurs, afin de préparer les utilisateurs à adopter les nouvelles technologies.
- **Amélioration des infrastructures** : Renforcer les infrastructures technologiques, notamment en améliorant la connectivité Internet et l'accès aux technologies numériques, en particulier dans les zones rurales.
- **Inclusion financière** : Promouvoir des initiatives spécifiques visant à inclure les populations non bancarisées et marginalisées, en soutenant le développement de produits et services adaptés à leurs besoins.
- **Protection des données et cybersécurité** : Établir des normes claires en matière de protection des données et de cybersécurité pour garantir la confiance des consommateurs dans les services FinTech.
- **Facilitation de l'accès au financement** : Mettre en place des mécanismes pour faciliter l'accès au financement pour les start-ups FinTech, comme des fonds d'investissement dédiés ou des programmes de garantie de prêts.

Chapitre III : Fintech-Stratégies de promotion de l'inclusion financière Cas de Société Générale Algérie

- **Évaluation continue des politiques** : Mettre en place un mécanisme d'évaluation continue des politiques et des réglementations en matière de FinTech pour s'assurer qu'elles restent pertinentes et efficaces face aux évolutions du marché.
- **Sensibilisation à l'innovation** : Lancer des campagnes de sensibilisation pour promouvoir les avantages des solutions FinTech auprès du grand public et des entreprises, afin de stimuler leur adoption.

En mettant en œuvre ces recommandations, les pouvoirs publics peuvent créer un environnement propice au développement de l'écosystème FinTech en Algérie, favorisant ainsi l'innovation, la compétitivité et l'inclusion financière.

Conclusion

Ce chapitre a été consacré à l'analyse pratique des technologies financières (FinTech) et de leur rôle dans l'inclusion financière au sein de la Société Générale Algérie (SGA). À travers une étude empirique basée sur des entretiens avec des responsables de la banque, nous avons pu identifier les initiatives mises en place pour intégrer les innovations FinTech dans sa stratégie d'inclusion financière. Les résultats ont révélé que la SGA utilise des solutions digitales telles que les applications mobiles, les portefeuilles électroniques et les partenariats avec des acteurs locaux pour élargir l'accès aux services financiers, notamment pour les populations rurales et marginalisées.

Les principaux défis rencontrés incluent les obstacles réglementaires, le manque d'éducation financière et les limites des infrastructures technologiques. Cependant, la SGA a su adapter ses services pour répondre aux besoins spécifiques de segments cibles comme les jeunes, les femmes et les micro-entrepreneurs, tout en renforçant la sécurité des transactions et la confiance des utilisateurs.

En conclusion, la Société Générale Algérie joue un rôle clé dans la promotion de l'inclusion financière grâce aux FinTech, bien que des efforts supplémentaires soient nécessaires pour surmonter les barrières techniques et réglementaires. Les perspectives d'avenir s'orientent vers une collaboration accrue avec les start-ups FinTech et une modernisation continue des services, afin de consolider son positionnement sur le marché et de contribuer au développement économique et social de l'Algérie.

Conclusion Générale

Conclusion Générale

À l'issue de cette étude, il apparaît clairement que la technologie financière constitue aujourd'hui un levier stratégique pour l'inclusion financière, en particulier dans des économies en transition comme celle de l'Algérie. La convergence entre les outils numériques et les services bancaires permet non seulement de faciliter l'accès aux services financiers, mais aussi de réduire les inégalités économiques et de soutenir la croissance.

L'analyse du système financier algérien a mis en évidence les limites structurelles du secteur bancaire, notamment sa faible couverture territoriale, la concentration de l'offre bancaire, et un accès encore restreint aux services pour une large part de la population.

Toutefois, des réformes significatives ont été entreprises pour moderniser l'architecture monétaire et intégrer les innovations financières, notamment à travers la loi monétaire et bancaire de 2023, qui ouvre la voie à la monnaie numérique et à la finance verte.

La deuxième partie du travail a permis de cerner les opportunités offertes par la Fintech en matière d'inclusion financière, notamment à travers la réduction des coûts, la simplification des procédures, l'accès à distance et la rapidité d'exécution. Des outils comme le paiement mobile, le e-banking et les portefeuilles électroniques se révèlent particulièrement pertinents pour intégrer les populations marginalisées dans le circuit économique formel.

L'étude de cas de la Société Générale Algérie (SGA) illustre concrètement cette dynamique : l'institution a su intégrer les innovations FinTech dans sa stratégie grâce à des partenariats avec des startups locales, le développement d'applications mobiles et la simplification des procédures bancaires. Ces initiatives ont permis d'améliorer significativement l'accès aux services financiers pour des segments clés comme les jeunes, les femmes et les PME. .

Recommandations finales

- Accélérer la transformation digitale du secteur bancaire en favorisant l'intégration des Fintech locales.
- Élargir la couverture géographique des services bancaires numériques, notamment dans les zones rurales.
- Mettre en place une régulation souple mais efficace, pour encadrer l'activité des Fintech tout en stimulant l'innovation.
- Renforcer l'éducation financière pour permettre à tous les citoyens d'utiliser les outils numériques de façon éclairée.

Bibliographie

Bibliographie

❖ **Ouvrages**

- Ammour BENHALIMA. Le système bancaire algérien : textes et réalité, édition Dahlab, Alger, 1996,
- ARNER, Douglas W., BARBERIS, Janos, et BUCKLEY, Ross P. The evolution of Fintech: A new post-crisis paradigm. *Geo. J. Int'l L.*, 2015, vol. 47,
- Bonneau T., Verbiest T., « Fintech et Droit » édition : RB édition, Paris, 2017
- Chabha BOUZAR, systèmes financiers : mutations financières et bancaires et crise, édition El-Amel, Tizi-Ouzou, 2010.
- Cœuré, B. Discours sur l'inclusion financière et la lutte contre l'exclusion sociale. [Disponible sur le site de la Banque centrale européenne] (2015).
- Diniz, p. La banque à distance : un levier essentiel pour l'inclusion financier (2022).
- Dominique S., « Financer une entreprise par le crowdfunding », édition : RB édition, 2017,
- Kofi Annan. "Foreword." Dans "Financial Access 2006 : Getting Inclusion Right," édité par Elizabeth Rhyne et Elisabeth Rhyne. Accion International. (2006).
- Muhammad Yunus : "Banker to the Poor : Micro-Lending and the Battle Against World Poverty" (Banquier des pauvres : le microcrédit et la lutte contre la pauvreté dans le monde
- Philippe SPIESER, La bourse, édition Vuibert, 2ème édition, Paris, 2004.
- Régis Bouyala, La révolution Fintech : acte 2, RB Edition, 2018

❖ **Mémoires**

- AMMOUR Benhalima, « Le marché boursier algérien, Contraintes et perspectives. », département des sciences économique, mémoire de magister.
- El Arabi Ikram, Belkhercha Linda « Le rôle de la technologie financière dans la réalisation de l'inclusion financière : Étude de cas de la Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP), agence de Tiaret ». Mémoire de Master 2022/2023. Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, Université Ibn Khaldoun – Tiaret.
- Faiza HENNICHE. Le management dans les banques publiques algériennes [en ligne]. Mémoire de magister. Université d'Oran,
- LARBI, BELKARCHA, L, mémoire de fin d'étude (le rôle de la technologie financière dans la réalisation de l'inclusion financière : étude de cas de la caisse nationale d'épargne et de Prévoyance) UNIVERSITE TIARET.2022.2023.

Bibliographie

- Safia ZOURDANI. Le financement des opérations du commerce extérieur en Algérie : cas de la BNA [en ligne]. Mémoire de magister. Science Economique. Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 30/05/2012
- Salima REKIBA. Le Système Bancaire Algérien : Etat des lieux, degré de libéralisation et problèmes d'inadaptation avec les règles de l'AGCS. [En ligne]. Université d'Oran 2, 21/06/2015.
- ريان جريدي، سحر كرامة دور التكنولوجيا المالية في تعزيز الشمول المالي دراسة حالة القطاع المصرفي الجزائري خلال الفترة (2010-2018) مذكرة ماستر أكاديمي، كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير بجامعة قاصدي مرباح، ورقلة، 2021/2022،
- مجوري سهيلة، عتيق نصر عواطف الخدمات المالية الرقمية كألية تعزيز الشمول المالي: دراسة حالة تجارب دولية، مذكرة ماستر أكاديمي، كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير، جامعة الشهيد حمه لخضر، الوادي، 2021/2022،

❖ **Articles**

- Brochure-sur l'inclusion financière-banque d'Algérie
- Choinel et G. Rouyer, « Le marché financier : structures et acteurs », Revue Banque Edition, 8ème édition, Paris, 2002
- Journal officiel de la république algérienne N^o 16 "loi 90-10 relatif à la monnaie et au crédit" art114
- Mériaux, O., & Gandouin, M. (2012). La qualité des services bancaires : un état de l'art. Revue française de gestion,
- Mériaux, O., & Gandouin, M. (2012). La qualité des services bancaires : un état de l'art. Revue française de gestion, 38(228),
- Rapport « Fintech 2020 : reprendre l'initiative »

❖ **Autres**

- Banque de France. (2017). Les déterminants de l'inclusion financière : une analyse des facteurs individuels et territoriaux.
- Banque Mondiale. (2008). Finance pour tous : Vers l'inclusion financière.
- Banque Mondiale. (2016). Mesurer l'inclusion financière : L'indice mondial de l'inclusion financière.
- Banque mondiale. (2018). Mesurer l'inclusion financière : La base de données Global Findex 2017
- Document du groupe société générale.
- FMI ; Algérie : stabilisation et transition à l'économie de marché. Washington, 1998.

Bibliographie

- La loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit, modifiée et complétée : article 55.
- Ordonnance n°03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit (Art. 66) (art 68) (art 69) (art 72)
- جواني صونيا مريميت عديلة، دور التكنولوجيا المالية في تعزيز الشمول المالي في الوطن العربي (تجربة البحرين) مجلة أبحاث اقتصادية معاصرة، المجلد 04 العدد 02، جامعة 8 ماي 1945، قالمة، 2021
- زواويد الزهاري، التكنولوجيا المالية وتعزيز الشمول المالي في ظل جائحة كورونا، مجلة ربحان للنشر العلمي تصدر عن مركز فكر للدراسات والتطوير، العدد 06، تاريخ النشر 2021

❖ **Webographies**

- 1Skan.J, Dickerson.J, Masood.S, The Future of Fintech and Banking: Digitally disrupted or reimagined, 2015, disponible sur <http://www.fintechinnovationlablondon.co.uk/media/730274/Accenture-The-Future-of-Fintechand-Bankingdigitallydisrupted-or-reima-.pdf>
- Autorité des marchés financiers (AMF) — <https://www.amf-france.org>
- Banque de France – Glossaire économique et financier <https://www.banque-france.fr>
- Brochure sur l'inclusion financière-banque d'Algérie. <https://www.bank-of-algeria.dz/wp-content/uploads/2022/10/inclusion7.pdf>
- <http://www.memoireonline.com/> Reglementation-prudentielle-et-performances-du-systeme-bancaireau-Cameroun.
- <http://www.pmfefinance.org/documents/RapportFintech2020-reprendre-l'initiative>
- <http://www.revue-banque.fr/banque-detail-assurance/dossier/fintech-un-ecosysteme-en-construction>
- <https://fr.linkedin.com/pulse/lhistoire-des-fintechs-mohamed-belahcen>
- <https://ihebmejri96.wordpress.com/2018/01/21/les-categories-de-fintech>
- <https://particuliers.societegenerale.dz/fr/banque-quotidien/vos-cartes-bancaires/>
- <https://www.bank-of-algeria.dz/>
- https://www.google.com/search?sca_esv=6d0ad94c53cfdd66&q=cartedahabia
- <https://www.societegenerale.com/fr/le-groupe-societe-generale/identite/histoire>
- Qu'est-ce qu'un robot-Advisor Disponible à l'adresse <http://www.lesmeilleursfonds.com/article.php?post=51>
- www.mf.gov.dz:

Guide D'entretien

UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMARI DE TIZI OUZOU

Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Mémoire de Master :

Thème : La FinTech en Algérie – Stratégies d’inclusion financière

Cas de la Société Générale Algérie.

Introduction au questionnaire

Dans le cadre de notre mémoire de master portant sur « **La FinTech en Algérie : stratégies d’inclusion financière. Cas de la Société Générale Algérie** », nous avons conçu ce questionnaire afin de mieux comprendre l’intégration des technologies financières dans le secteur bancaire algérien, ainsi que leur rôle dans la promotion de l’inclusion financière.

Ce travail s’inscrit dans une perspective à la fois analytique et empirique visant à répondre à la problématique suivante : *Dans quelle mesure la technologie financière contribue-t-elle à la réalisation de l’inclusion financière au sein de la Société Générale ?*

Le questionnaire porte sur plusieurs axes : le contexte général de la FinTech en Algérie, l’engagement de la Société Générale Algérie dans cet écosystème, l’impact social des solutions financières numériques, ainsi que les technologies exploitées et les perspectives d’avenir.

Votre participation est essentielle à la réussite de cette étude. Les réponses recueillies permettront de mieux cerner les défis et opportunités liés à la digitalisation des services bancaires, ainsi que les stratégies d’inclusion financière adoptées par les institutions bancaires en Algérie.

Notice explicative

Objet : Ce questionnaire vise à collecter des données qualitatives et quantitatives sur l’usage des technologies financières (FinTech) dans le secteur bancaire algérien, avec un focus particulier sur la Société Générale Algérie.

Confidentialité : Toutes les réponses seront traitées avec la plus stricte confidentialité. Les données seront anonymisées et utilisées uniquement dans le cadre de ce mémoire de master. Aucune information personnelle nominative ne sera divulguée.

Durée : Le questionnaire nécessite environ 20 à 25 minutes pour être complété.

Questionnaire d’enquête

Ce questionnaire a pour objectif de recueillir des données permettant d'analyser le rôle des technologies financières (FinTech) dans la promotion de l'inclusion financière en Algérie, à travers le cas de la Société Générale.

Votre participation est précieuse et vos réponses seront traitées avec la plus stricte confidentialité. Merci d'y répondre avec honnêteté et précision.

Partie I : Contexte général de la FinTech en Algérie

1. Selon vous, comment les FinTechs modifient-elles le paysage du système financier traditionnel en Algérie ?

(Réponse ouverte)

2. Quels sont, à votre avis, les obstacles majeurs au développement des FinTechs dans notre pays ?

(Cochez tout ce qui s'applique)

Réglementation restrictive

Infrastructures insuffisantes

Faible culture financière

Accès limité au financement

Autres (précisez):

3. Comment évaluez-vous l'impact de la réglementation actuelle sur l'innovation FinTech en Algérie ?

(Réponse ouverte)

4. Quels segments FinTech vous semblent les plus prometteurs pour le marché algérien ?

(Cochez tout ce qui s'applique)

Paiements digitaux

Crédit scoring

Blockchain

Assurance digitale

Autres (précisez): _____

Partie II : Rôle de la Société Générale Algérie dans l'écosystème FinTech

5. Comment la Société Générale Algérie intègre-t-elle les innovations FinTech dans sa politique d'inclusion financière ?

(Réponse ouverte)

6. Quels partenariats stratégiques avez-vous noués pour développer vos solutions FinTech ?

(Réponse ouverte)

7. Quels sont, selon vous, les avantages concurrentiels de la Société Générale face aux néo-banques et FinTechs locales ?

(Réponse ouverte)

8. En quoi la digitalisation des services bancaires a-t-elle contribué à faciliter l'accès aux services financiers pour les populations non bancarisées ?

(Réponse ouverte)

9. Quels segments de clientèle sont ciblés en priorité dans ces initiatives d'inclusion ?

(Cochez tout ce qui s'applique)

Jeunes

Femmes

Zones rurales

Micro-entrepreneurs

Autres (précisez): _____

Partie III : Inclusion financière et impact social

10. Comment définissez-vous l'inclusion financière dans le contexte algérien ?

(Réponse ouverte)

11. En quoi les solutions FinTech proposées par votre agence contribuent-elles à l'inclusion des populations rurales et marginalisées ?

(Réponse ouverte)

12. Quels sont les principaux défis rencontrés pour l'adoption des services FinTech auprès des populations peu familiarisées avec le numérique ?

(Réponse ouverte)

13. Quels indicateurs utilisez-vous pour mesurer l'impact social de vos initiatives ?

(Réponse ouverte)

14. Quels dispositifs avez-vous mis en place pour garantir la sécurité et instaurer la confiance chez vos utilisateurs ?

(Réponse ouverte)

Partie IV : Technologies et innovations

15. Quelles technologies FinTech sont utilisées dans votre agence pour améliorer l'offre de services ?

(Réponse ouverte)

16. Comment exploitez-vous les données clients pour améliorer l'expérience utilisateur et favoriser l'inclusion ?

(Réponse ouverte)

17. Quels obstacles techniques freinent le déploiement des solutions FinTech en Algérie ?

(Réponse ouverte)

Partie V : Perspectives

18. Quelles sont les priorités stratégiques de la Société Générale Algérie concernant les FinTech et l'inclusion financière ?

(Réponse ouverte)

19. Comment envisagez-vous l'évolution des relations entre banques traditionnelles et start-ups FinTech en Algérie ?

(Réponse ouverte)

20. Quelles recommandations formuleriez-vous aux pouvoirs publics pour favoriser le développement de l'écosystème FinTech algérien ?

(Réponse ouverte)

Remerciements

Nous vous remercions vivement pour le temps que vous consacrez à répondre à ce questionnaire. Votre contribution est essentielle à la réussite de cette étude.

ANNEXES

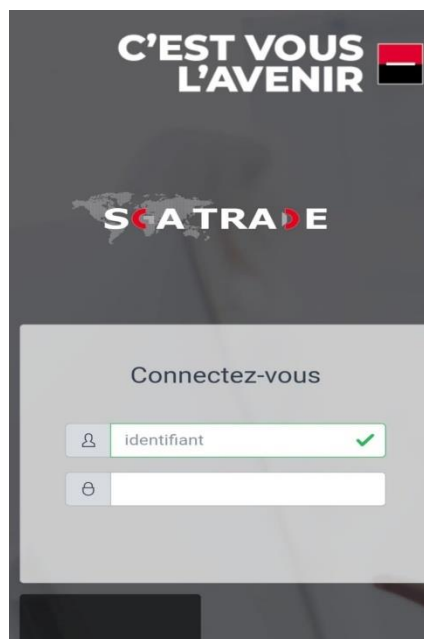
Liste des annexes :

ANNEXE N°1	Application mobil SGA professionnel
ANNEXE N°2	Site web de la SGA professionnel
ANNEXE N°3	Application mobil de la SGA particulier
ANNEXE N°4	Différents cartes bancaires proposés par la SGA
ANNEXE N°5	Carte Edahabia et BaridiMob

ANNEXE N°1 :



Annexe n°2 :



Annexe n°3 :



Annexe n°4 :



Annexe n°5:



Liste des Figures

Liste des Figures

Figure 1 les activités de la banque centrale ----- Erreur ! Signet non défini.

Figure 2 Organigramme organisationnel de la SGA - Erreur ! Signet non défini.

Table des Matières

Table des matières

Remerciements	I
Dédicace	II
Liste des abréviations	III
Sommaire	IV
Introduction générale	01

Chapitre I : Le paysage de la finance et le Marché bancaire en Algérie.

Introduction	05
Section 01 : Présentation du marché financier Algérien	05
1. Définition du marché financier	05
1.1 Le marché secondaire	06
1.2.1 La Cote Officielle	06
1.2.2 Le Second Marché	07
1.2.3 Le Nouveau Marché	07
1.2.4 Le Marché hors cote (le marché libre)	07
2. Structure et organisation du marché boursier Algérien	08
2.1 Contexte Historique de la création du marché Algérien	08
2.1.1 L'ajustement Macroéconomique et les réformes structurelles	09
2.1.2 La précarisation des entreprises publique	11
2.2 Définition de la stratégie pour un marché des capitaux en Algérie	12
2.2.1 Objectifs et stratégies pour la mise en place d'un marché des capitaux en Algérie.....	13
2.2.2 Les étapes de la mise en place du marché des capitaux Algériens	13
2.2.2.1 Phase de démarrage	13
2.2.2.2 Phase de développement	14
2.2.2.3 Phase d'émergence	14
Section 02 : présentation et historique du système bancaire algérien	14
1.1 Définition du système bancaire	14

Table des matières

1.2 Les acteurs du système bancaire Algérien	15
1.2.1 La banque centrale d'Algérie	15
1.2.2 Les Banques commerciales	17
1.2.3 Les fonctions des banques commerciales	17
1.2.4 Les établissements financiers	19
1.3 Le rôle du système bancaire	20
1.4 L'évolution du système bancaire Algérien.....	21
1.4.1 Première phase	21
1.4.2 Deuxième phase	22
Conclusion	24

Chapitre II : La Fintech et l'inclusion financière en Algérie.

Introduction	26
Section 01 : Présentation de la Fintech	26
1.5 Définition de la Fintech	26
1.6 Historique de la Fintech	27
1.2.1 Première étape 1866 à 1987	27
1.2.2 Deuxième étape de 1987 à 2008	28
1.2.3 Troisième étape de 2009 jusqu'à aujourd'hui Démocratisation des services financiers digitaux.....	29
1.3. Catégories des Fintech	30
1.3.1 Les fintech B2C (<i>business-to-consumer</i>)	30
1.3.2 Les FinTech B2B (<i>business-to-business</i>)	31
1.3.3 Les FinTech B2B2C (<i>business-to-business-consumer</i>)	31
1.3.4 Les InsurTech, dans l'assurance	31
1.3.5 Les RegTech, des entreprises	31
1.4. Les services proposés par la FinTech	31
1.4.1 Tenue des comptes	31
1.4.1.1. Les services dédiés aux entreprises	31

Table des matières

1.4.1.1.Services dédiés aux entreprises.....	31
1.4.1.2.Services dédiés aux clients	32
1.4.2.Emission et gestion de la monnaie	33
1.4.3.Financement participatif	33
1.4.4. Gestion des investissements	34
Section 02 : Généralité sur l'inclusion financière.....	35
1.8 Définition de l'inclusion financière.....	35
1.9 L'origine de l'inclusion financière	36
1.10 L'importance et les objectifs de l'inclusion financière	37
1.11 Le rôle des banques centrales et les organismes de contrôle dans la considération de l'inclusion financière.....	37
1.12 L'exclusion financière comme défis à l'inclusion financière.....	38
1.12.1 Facteurs contribuant à l'exclusion financière	39
1.12.1.1 Barrières géographiques	39
1.12.1.2 Barrières socioéconomiques	39
1.12.1.3 Barrières Technologiques	40
1.13 Les mesures d'inclusion financières	41
1.13.1.1 La dimension Accessibilités	42
1.13.1.2 La dimension Utilisation	42
1.13.1.3 Dimension de la qualité des services et produits financiers	43
1.13.2 La collecte de données et informations	43
1.6.2.1 Les bases de données global Findex et Financial Access Survey (FAS)	43
1.6.2.2 Les enquêtes Nationale	44
1.14 Les principaux piliers pour promouvoir la démarche de l'inclusion financière	45
1.7.2 La protection financières des consommateurs	46
1.7.3 Développer des services financiers et des produits qui répondent aux besoins de toutes les catégories sociales	46
1.7.4 L'éducation Financière.....	47
Section 03 : Le rôle de la FinTech dans le développement de l'inclusion financière	48
1.3 La relation entre la technologie financière et l'inclusion financière.....	48
1.3.1 Faciliter l'accès aux services financiers	48

Table des matières

1.3.2 Encourager un plus grand nombre de consommateurs à utiliser les services financiers et à accéder aux services financiers grâce à la fintech	49
1.3.3. Permettre aux clients l'accès financier	49
1.3.4 Développer le système financier numérique	49
1.2 Le rôle de la technologie financière dans la promotion de l'inclusion financière	50
1.2.1 Portée de la couverture	51
1.2.2 Informations sur les clients	51
1.2.3 L'inclusion des populations mal desservies dans la prospérité économique	51
1.3 Les défis de la technologie financière à la lumière des exigences de l'inclusion	52
Conclusion.....	54

Chapitre III : La Fintech en Algérie -stratégies d'inclusion financière cas : Société Générale Algérie.

Introduction	55
Section 01 : Présentation de la société générale Algérie	55
1.4 Historique de la société générale	55
1.1.1 Histoire de la société générale Algérie	56
1.5 Organigramme de Société Générale Algérie :	58
1.6 Activités de la banque société générale	59
1.3.1 Les produits et services proposés par société générale	59
Section 02 : Analyse pratique de la Fintech et son rôle dans l'inclusion financière au sein la direction générale Société Générale Algérie	61
2.1 Présentation de l'enquête par guide d'entretien	61
2.1.1 Déroulement de l'entretien	62
2.1.2 Formulation du guide d'entretien	62
2.2.1. Analyse et interprétation des résultats de l'étude	63
2.1.3.1 Questions sur le Contexte Générale de la Fintech en Algérie	63
2.1.3.2 Rôle de la Société Générale Algérie dans l'écosystème FinTech	65
2.1.3.3 Inclusion financière et impact social	69
2.1.3.4 Technologies et innovations.....	71

Table des matières

2.1.3.5 Perspectives d'Avenir	73
Conclusion	76
Conclusion générale	78
Bibliographie	
Guide D'entretien	
Annexes	
Liste des Figures	
Table des Matières	